



**ODDO BHF**  
ASSET MANAGEMENT

# Rapport Investisseur Responsable

*ARTICLE 29 DE LA LOI N°2019-1147 (LOI  
ENERGIE-CLIMAT – DITE « LEC »)*

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS

**JUIN 2024**

## Sommaire

Sommaire	1
<b>1° Approche générale de l'entité</b>	<b>6</b>
<b>1. Approche générale de l'entité concernant la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)</b>	<b>6</b>
Actifs listés	6
1.1 Politique d'exclusion	7
1.2 Intégration ESG	8
1.2.1 Notre modèle ESG interne pour les entreprises	8
1.2.2 Notre modèle interne de transition climatique pour les entreprises	11
1.2.3 Notre référentiel pour les obligations durables	12
1.2.4 Modèle MSCI	13
1.2.5 Notre modèle ESG interne pour les souverains	14
1.3 Notre démarche d'engagement actionnarial	15
Actifs privés	15
1.4 Pré-investissement	16
1.5 Due diligence	17
1.5.1 Due diligences pour les investissements dans les fonds de fonds	17
1.5.2 Due diligences pour les investissements directs	18
1.6 Décision d'investissement	19
1.7 Post-investissement	20
1.7.1 Campagne annuelle de questionnaire ESG	20
1.7.2 Reporting annuel ESG	20
1.7.3 Analyse et suivi ESG continus	20
1.7.4 Dialogue et engagement	20
<b>2. Moyens déployés par l'entité</b>	<b>20</b>
2.1 Rapports ESG	20
Actifs listés	20
Actifs privés	21
2.2 Synthèse des documents liés à la durabilité	21
<b>3. Produits financiers « Article 8 » et « Article 9 »</b>	<b>24</b>
<b>4. Initiatives collaboratives</b>	<b>26</b>
<b>2° Ressources internes déployées par l'entité</b>	<b>27</b>
<b>1. Ressources dédiées à l'investissement durable</b>	<b>27</b>
1.1 Ressources humaines	27
1.1.1 Équipe de spécialistes ESG	27

1.1.2 Fonctions de support	27
1.2 Ressources techniques	28
Actifs listés	28
Actifs privés	29
<b>2. Actions prises pour renforcer les capacités internes de l'entité</b>	<b>29</b>
2.1 Formations ESG	29
2.2 Infrastructure et données/outils ESG/modèles	30
Actifs listés	30
Actifs privés	30
2.3 Amélioration de l'intégration ESG	30
Actifs listés	30
Actifs privés	31
2.4 Reporting et transparence	31
Actifs listés	31
Actifs privés	31
2.5 Développement de fonds/mandats/autres services ESG	31
Actifs privés	31
<b>3° Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité</b>	<b>32</b>
<b>1. Structure de gouvernance</b>	<b>32</b>
Actifs listés	32
Actifs privés	33
<b>2. Politique de rémunération</b>	<b>33</b>
<b>3. Intégration des critères ESG dans le règlement intérieur du Conseil d'administration</b>	<b>33</b>
<b>4° Stratégie d'engagement actionnarial</b>	<b>35</b>
<b>1. Présentation de la stratégie d'engagement actionnarial</b>	<b>35</b>
Actifs listés	35
Actifs privés	36
<b>2. Décisions de stratégie d'investissement</b>	<b>37</b>
Actifs listés	37
Actifs privés	38
<b>5° Informations sur la taxonomie européenne et les énergies fossiles</b>	<b>39</b>
<b>1. Taxonomie de l'UE</b>	<b>39</b>
<b>2. Énergies fossiles</b>	<b>39</b>
<b>6° Stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique</b>	<b>41</b>
<b>1. Décarbonation de nos stratégies d'investissement</b>	<b>41</b>
1.1 Objectifs quantitatifs	42
1.1.1 Objectifs à court terme 2024-2025	42

1.1.2 Objectifs à moyen terme 2024-2030	43
1.2 Méthodologie	43
1.3 Indicateurs	45
1.	46
3.1 Intensité carbone	46
1.3.2 Trajectoire climatique	46
1.4 Rôle et usage de l'évaluation d'alignement dans la stratégie d'investissement et la complémentarité entre la méthodologie d'évaluation retenue et les autres indicateurs sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance	47
Actifs listés	47
Actifs privés	47
1.5 Impact sur nos stratégies d'investissement	48
1.6 Fréquence d'évaluation	49
Actifs listés	49
Actifs privés	49
<b>2.Évaluation de la trajectoire de transition des sociétés</b>	<b>49</b>
Actifs listés	49
Actifs privés	49
<b>3.Promotion de solutions climatiques</b>	<b>50</b>
Actifs listés	50
<b>7° Stratégie d'alignement sur les objectifs de biodiversité à long-terme</b>	<b>52</b>
<b>1. Mesure de la conformité aux objectifs de la Convention sur la biodiversité biologique</b>	<b>52</b>
1.1. La perte de la biodiversité est un risque systémique	52
1.2 Notre stratégie	53
1.2.1 Exclusions	54
1.2.2 Intégration	54
Actifs listés	54
Actifs privés	57
1.2.3 Dialogue et engagement actionnarial	58
Actifs listés	58
Actifs privés	59
<b>2. Contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité</b>	<b>60</b>
Actifs listés	60
<b>3. Indicateur d'empreinte biodiversité</b>	<b>61</b>
Actifs listés	61
3.1 Méthodologie	61
3.2 Résultat	64
3.2.1 Niveau entité	64
3.2.2 Niveau fonds	67
<b>8° Prise en considération des critères ESG dans la gestion des risques</b>	<b>71</b>
<b>1. Description du processus de gestion des risques</b>	<b>71</b>

Actifs listés	71
Actifs privés	72
Actifs listés et privés	73
<b>2. Risques de durabilité</b>	<b>73</b>
<b>3. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques</b>	<b>75</b>
<b>4. Plan d'action pour réduire les risques de durabilité</b>	<b>75</b>
<b>5. Impact financier des principaux risques de durabilité</b>	<b>76</b>



Le présent rapport a été établi dans le cadre de l'article 29 de la loi Energie et Climat (décret n°2021-663 du 27 mai 2021). ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS présente les procédures visant à prendre en compte, dans ses stratégies d'investissement, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les moyens employés pour contribuer à la transition énergétique. Le présent rapport respecte les obligations de publication découlant de l'article 29 applicables à l'entité et aux fonds. La déclaration sur les indicateurs des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité visée à l'art. 4 de SFDR est publié séparément. Ce rapport couvre nos actifs cotés et privés.

Toutes les politiques générales et documents à portée informative peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux investissements durables<sup>1</sup>.

La politique et les rapports d'engagement actionnarial peuvent être consultés sur notre page Internet détaillant nos Informations réglementaires<sup>2</sup>.

Tous les documents relatifs aux fonds peuvent être consultés sur la page Internet relative à nos fonds, après avoir sélectionné le fonds souhaité<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

<sup>2</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

<sup>3</sup> Sauf fonds professionnels et fonds dédiés [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

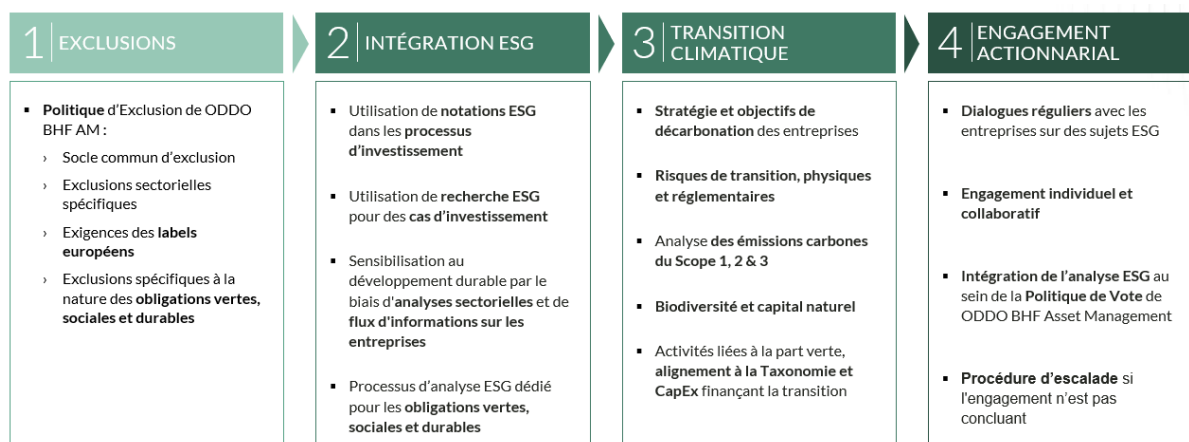
## 1° Approche générale de l'entité

### 1. Approche générale de l'entité concernant la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

#### Actifs listés

Notre démarche ESG s'articule autour de quatre piliers : les exclusions, l'intégration ESG, la transition climatique et l'engagement actionnarial.

#### Les quatre piliers fondamentaux de notre approche ESG pour nos actifs listés



Source : ODDO BHF Asset Management, 2024



## Champ d'application des politiques et des processus ESG de ODDO BHF Asset Management pour les actifs listés

		Fonds ouverts Art. 6 SFDR	Fonds ouverts Art. 8-9 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 6 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 8-9 SFDR
Politique d'exclusion	Socle commun	✓	✓	⚡	⚡
	Exclusions sectorielles spécifiques	⚡	⚡	⚡	⚡
Intégration ESG	Notation ESG, recherche ESG utilisées pour la gestion de portefeuilles	✗	✓	✗	✓
Transition climatique	Recherche ESG pour la gestion de portefeuille	✗	✓	✗	✓
Engagement actionnarial	Dialogue	⚡	✓	⚡	✓
	Engagement individuel	✗	✓	✗	✓
	Engagement collaboratif	⚡	✓	⚡	✓
	Vote Seuil minimum	✓	✓	⚡	⚡

✓ Oui   ⚡ Partiellement   ✗ Non

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

### 1.1 Politique d'exclusion

Notre politique d'exclusion définit deux catégories d'exclusion :

- › **Socle commun d'exclusion** s'appliquant à tous les fonds ouverts au public, et aux déléguaires de gestion au sein du groupe ODDO BHF, à l'exception des fonds de fonds listés, des produits dérivés listés et de ODDO BHF AIF PLC, quelle que soit leur classification SFDR ;
- › **Exclusions sectorielles spécifiques** s'appliquant uniquement à certains fonds ouverts et dédiés, ainsi qu'à certains mandats classés en tant qu'art. 8 et 9 SFDR.

Elle précise également les exclusions que doivent respecter les fonds de placement afin de se conformer aux différents labels ISR.

Notre politique d'exclusion est disponible dans son intégralité sur notre site web<sup>4</sup>.

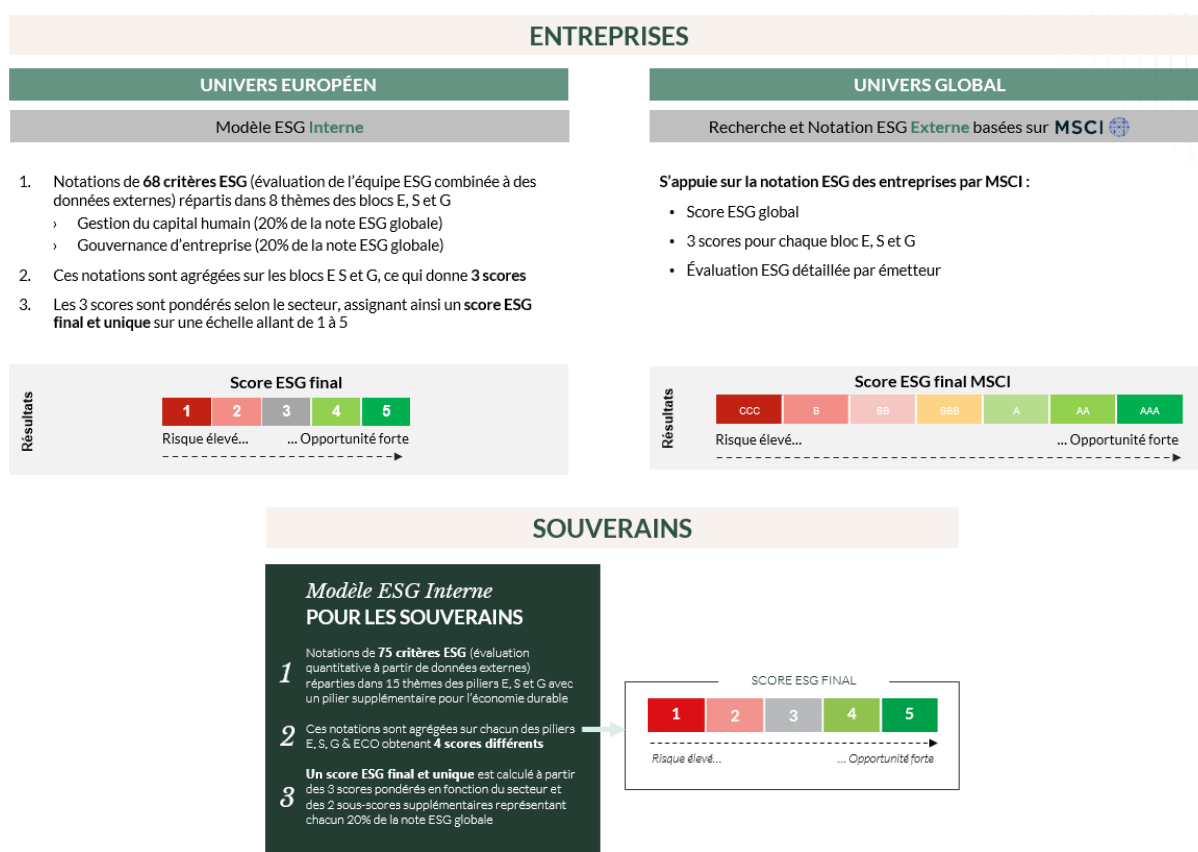
<sup>4</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

## 1.2 Intégration ESG

Les investissements sont analysés par nos équipes de gestion, en collaboration avec l'équipe de Recherche ESG. Cette approche nous permet d'identifier les risques financiers et risques de durabilité des entreprises et d'évaluer leur degré de matérialité financière.

Nous avons développé notre propre modèle de recherche, de notation ESG et de notation climat pour les entreprises s'appliquant à nos stratégies d'investissement européennes art. 8-9 SFDR. Pour les stratégies d'investissement globales, nous nous appuyons essentiellement sur les notations ESG de MSCI. Nous avons également développé un modèle ESG propriétaire pour les souverains.

### Processus d'analyse de la durabilité pour les actifs listés



Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

#### 1.2.1 Notre modèle ESG interne pour les entreprises

Le modèle de notation développé en interne par ODDO BHF Asset Management SAS s'appuie sur le Pacte mondial des Nations Unies dont ODDO BHF est signataire depuis 2015. Le Pacte mondial repose sur 10 principes en lien avec les droits humains, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, et s'inspire des principales normes et conventions internationales.



## Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies



### **DROITS DE L'HOMME**

1. Les entreprises doivent promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme reconnus sur le plan international;
2. S'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.



### **TRAVAIL**

3. Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collectif;
4. Contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé et obligatoire;
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants;
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



### **ENVIRONNEMENT**

7. Les entreprises doivent appliquer l'approche de précaution face aux défis liés à l'environnement;
8. Prendre des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité en matière d'environnement;
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



### **ANTI-CORRUPTION**

10. Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, notamment l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Source : Organisation des Nations Unies

Le modèle pour les entreprises s'articule autour de 8 thèmes : deux thèmes environnementaux, trois thèmes sociaux et trois thèmes de gouvernance. Le modèle englobe une partie des principales incidences négatives décrites dans notre déclaration sur les indicateurs des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité <sup>5</sup>.

<sup>5</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

Les 8 thèmes de notre modèle de recherche et de notation ESG pour les entreprises listées liés aux ODD



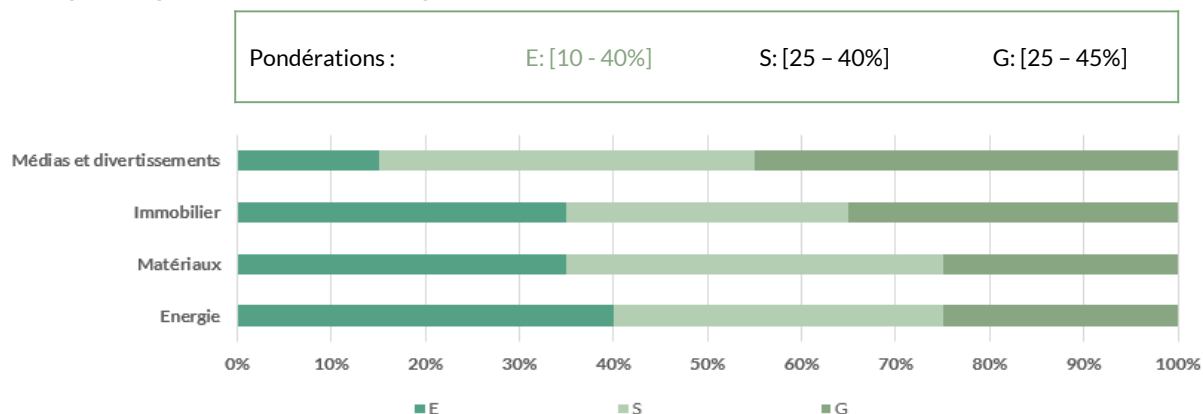
Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

Pour chacun de ces 8 thèmes, nous définissons différentes catégories auxquelles nous appliquons un éventail d'indicateurs afin d'évaluer le profil ESG des entreprises de manière quantitative et qualitative. Le modèle repose sur une approche en double matérialité pour chacun des trois piliers, c'est-à-dire les risques externes qui pèsent sur l'entreprise ainsi que les risques que les activités de l'entreprise font peser sur la société et l'environnement.

Le poids des blocs Environnement, Social et Gouvernance est déterminé au niveau sectoriel en fonction des opportunités et des risques à long-terme. Concrètement, nous utilisons une grille nous permettant d'appréhender le degré d'exposition de chaque secteur économique aux enjeux du développement durable.



## Exemples de pondération des blocs par secteur



Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

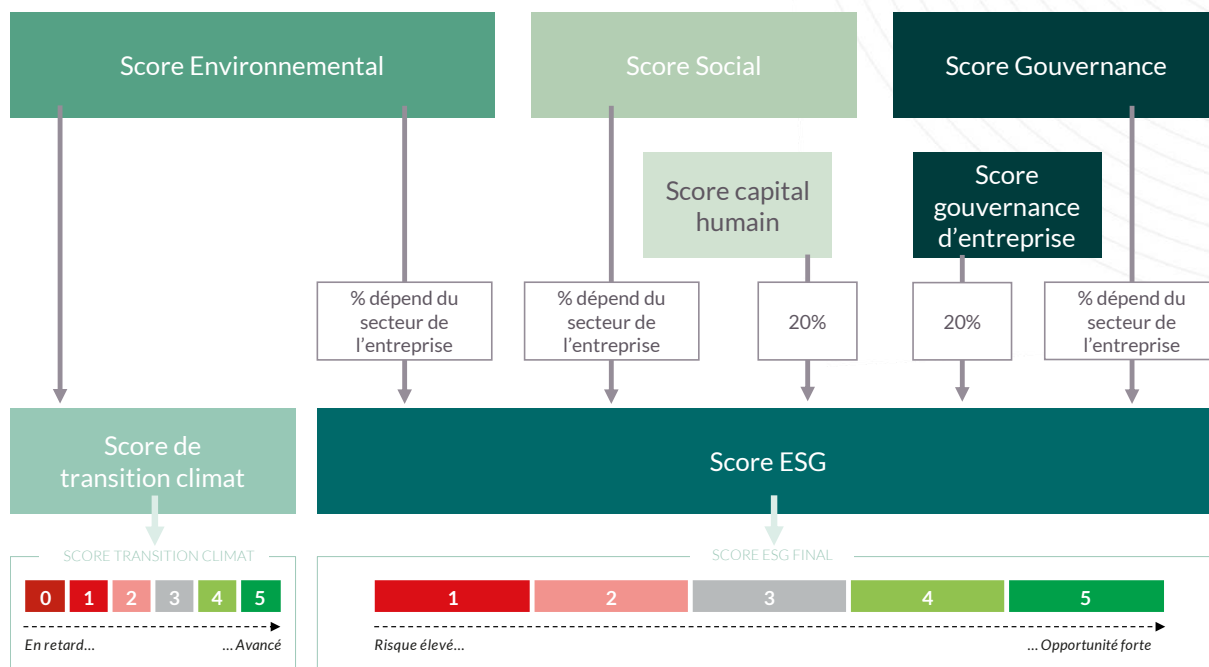
Chaque entreprise analysée obtient un score absolu sur 100 points sur chacun des trois blocs E, S et G, ainsi que deux sous-scores pour la gestion du capital humain et la gouvernance d'entreprise. Une note ESG agrégée est calculée après pondération de chaque bloc et prise en compte de la gestion du capital humain et de la gouvernance d'entreprise qui représentent chacune 20 % de la note ESG globale. Les notes permettent ensuite de classer les entreprises sur une échelle comprenant cinq niveaux : Opportunité forte (5), Opportunité (4), Neutre (3), Risque modéré (2) et Risque élevé (1). Les notes ESG sont revues régulièrement et principalement pour les raisons suivantes : controverses sévères, mise à jour suite à des échanges avec l'entreprise et détérioration de la qualité ESG.

### 1.2.2 Notre modèle interne de transition climatique pour les entreprises

Un « score de transition » est également calculé pour évaluer le risque posé par les activités des entreprises au regard de la transition environnementale. Ce score est obtenu en combinant les indicateurs du bloc E. Il nous permet d'évaluer les entreprises sur le plan des risques et opportunités de transition : mesures d'intensité carbone (analyse des scopes 1, 2, 3), dépenses d'investissement prévues dans des solutions bas-carbone ou répartition des revenus entre « part verte » et « part brune ». Son calcul prend en compte différents indicateurs, dont l'activité sectorielle de l'entreprise, la stratégie de décarbonation et sa crédibilité, l'empreinte carbone<sup>6</sup>, ou les risques de transition, physiques ou de réputation.

<sup>6</sup> Mesure des émissions totales de GES d'un portefeuille en additionnant toutes les émissions GES des positions sous-jacentes proportionnellement à la participation.

### Scores obtenus à partir de notre modèle interne pour les actifs listés



Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

Notre modèle d'analyse inclut une évaluation des controverses ESG sur la base des informations fournies par MSCI, SESAMm (grâce à un partenariat exploitant l'intelligence artificielle) et la recherche interne. Cette évaluation alimente ensuite le modèle de recherche et a une incidence directe sur la note ESG finale attribuée à chaque entreprise en fonction du degré de gravité de la controverse.

#### 1.2.3 Notre référentiel pour les obligations durables

Les obligations durables, et plus spécifiquement les obligations vertes et de développement durable (« sustainability bonds »), jouent un rôle important dans l'accompagnement et le financement de la transition vers une économie bas-carbone. Nous évaluons les obligations vertes, sociales et de développement durable selon une approche *bottom-up* afin de vérifier que les obligations financent des projets dégagant des bénéfices environnementaux et/ou sociaux clairs. En particulier, nous veillons non seulement à ce que le référentiel concerné respecte les principes applicables aux obligations vertes, sociales et de développement durable, mais aussi que les projets à financer soient éligibles en vertu de la taxonomie de la Climate Bonds Initiative (CBI). À cette fin, ODDO BHF Asset Management a développé un cadre d'analyse en quatre étapes pour chaque obligation durable. Grâce à ce cadre, nous nous assurons que seules les obligations qui respectent des normes admises au niveau international soient éligibles à l'investissement.



### 1.2.4 Modèle MSCI

L'outil MSCI ESG Research est conçu pour mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance à long-terme et significatifs pour son secteur. Les notations ESG vont du meilleur (« leader ») (AAA, AA) au plus mauvais (« laggard ») (B, CCC) en passant par la moyenne (A, BBB, BB). Le modèle MSCI ESG Ratings identifie les risques ESG (enjeux clés) les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur GICS®.

### Hiérarchie du modèle de notation ESG de MSCI Research

Notation ESG (IVA)									
Pilier Environnement				Pilier Social				Pilier Gouvernance	
Changement climatique	Capital naturel	Pollution & gestion des déchets	Opportunités environ.	Capital humain	Responsabilité des produits	Opposition des parties prenantes	Opportunités sociales	Gouvernance d'entreprise	Comportement des entreprises
Emissions carbone	Stress hydraulique	Emissions toxiques & déchets	Technologies propres	Gestion du travail	Sécurité & qualité des produits	Approvisionnement controversé	Accès au financement	Contrôle	Ethique des affaires
Empreinte carbone du produit	Biodiversité & utilisation des terres	Matériaux d'emballage & déchets	Bâtiments verts	Santé & sécurité	Sécurité chimique	Relations avec la communauté	Accès aux soins de santé	Board	Transparence fiscale
Financement de l'impact environ.	Approvisionnement en matières premières	Déchets électroniques	Énergies renouvelables	Développement du capital humain	Protection financière des consommateurs		Opport. en matière de nutrition et de santé	Rémunération	
Vulnérabilité au changement climatique				Normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Vie privée & sécurité des données			Comptabilité	
					Investissement responsable				

Source : MSCI ESG Key Issues

Le modèle de notation ESG de MSCI mesure :

- L'exposition aux risques
- La gestion des risques

Chacun de ces deux critères sont mesurés puis convertis sous forme de scores, qui sont ensuite combinés, de telle sorte qu'un niveau d'exposition plus élevé nécessite de démontrer un niveau plus élevé de capacité de gestion afin d'obtenir le même Key Issue Score final. Les Key Issue scores sont exprimés sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très faible » et 10 signifie « très bon ». Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée par MSCI ESG Research, veuillez-vous référer aux informations disponible sur leur site web<sup>7</sup>.

7

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings#:~:text=What%20is%20an%20MSCI%20ESG,those%20risks%20relative%20to%20peers>

### 1.2.5 Notre modèle ESG interne pour les souverains

Notre modèle ESG interne pour les souverains a été mis à jour en 2022, sur la base des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Le modèle repose sur 4 piliers divisés en 15 thèmes. 75 indicateurs sont évalués, certains étant spécifiques à certains pays, en fonction de leur niveau de revenu, car les pays à revenu élevé ou modéré ne sont pas confrontés aux mêmes défis. Il s'appuie sur de multiples sources de référence<sup>8</sup>.

#### Les 15 thèmes de notre modèle de recherche et de notation ESG pour les souverains liés aux ODD



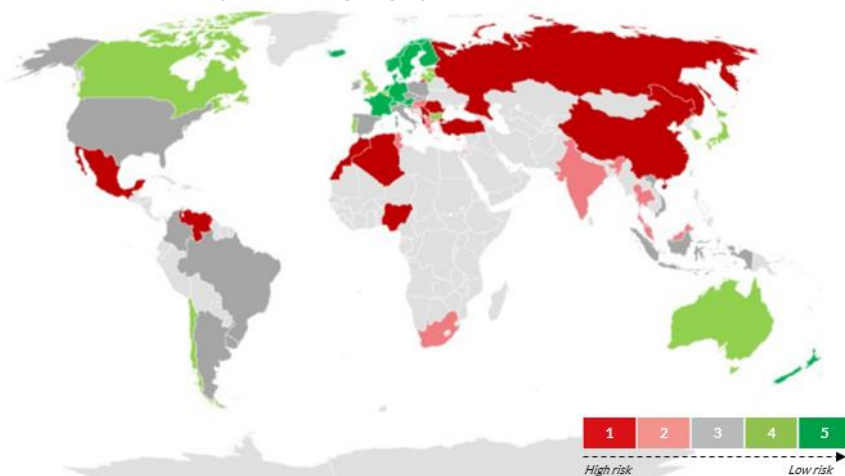
Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

<sup>8</sup> Amnesty International, Bündnis Entwicklung Hilft, Climate Watch, Convention sur la diversité biologique, COP 21, COP 26, Financial Action Task Force, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Freedomhouse, Garriga, Agence internationale de l'énergie, Organisation internationale du travail, Fonds monétaire international, Union internationale des télécommunications, OCDE, Population Reference Bureau, Programme for International Student Assessment, Transparency International, UNESCO, UNICEF, Organisation des Nations Unies, Vision of Humanity, OMS, Banque mondiale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle



65 pays, plus l'Union européenne, sont évalués selon ce modèle. Chaque pays reçoit une note allant de 1 (= "risque élevé") à 5 (= "risque faible"), comme dans notre modèle ESG interne pour les entreprises.

### Niveau de risque ESG à court/moyen terme par pays



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, 2024

### 1.3 Notre démarche d'engagement actionnarial

Veillez consulter la section « Engagement actionnarial » ci-dessous.

#### Actifs privés

L'identification des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) est une étape cruciale dans les stratégies d'investissement durables classifiées SFDR Article 8, comme indiqué ci-après. L'analyse de ces caractéristiques ESG sous l'angle du risque et des opportunités nous permet de mieux évaluer les risques et les créations de valeurs à long-terme.

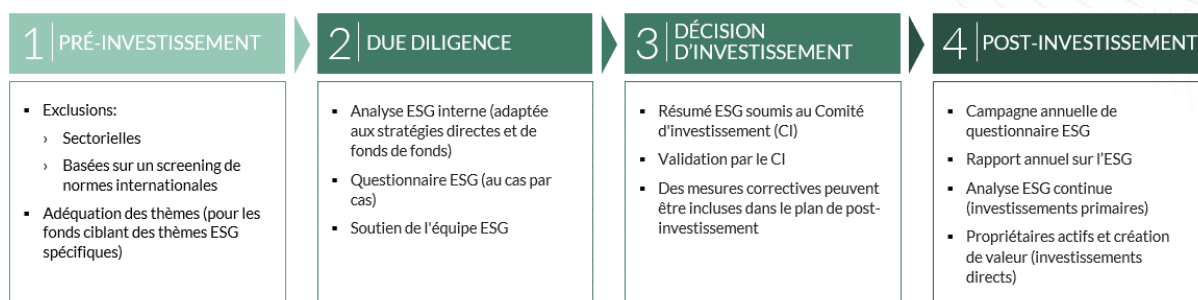
Nous proposons à nos clients l'accès à différentes stratégies d'investissement, notamment :

1. Investissements dans des fonds dans le cadre d'opérations primaires
2. Investissements dans des fonds dans le cadre d'opérations secondaires
3. Co-investissements (fonds de fonds)
4. Investissements directs

La prise en compte de facteurs EG est effectuée en fonction de la disponibilité des informations, de l'étendue de notre contrôle sur un investissement donné et de notre capacité à exercer une influence,

lesquelles peuvent varier selon le type d'investissement (primaire, secondaire, co-investissement ou investissement direct). Notre approche est basée sur quatre piliers.

### Les quatre piliers fondamentaux de notre approche ESG pour nos actifs privés



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, 2024

Les étapes 1, 2 et 3 ne s'appliquent qu'aux fonds SFDR Art. 8 SFDR. Pour certains de nos fonds SFDR Art. 6, notamment pour notre stratégie d'investissement dans les opérations secondaires, nous appliquons l'étape 4 et plus précisément seulement la campagne annuelle de questionnaire ESG et un rapport ESG annuel.

#### 1.4 Pré-investissement

Nous reconnaissons l'importance d'atténuer les impacts environnementaux ou sociaux potentiellement négatifs de nos investissements et visons à éviter d'investir dans des entreprises qui enfreignent les directives normatives et sectorielles telles que décrites dans la politique d'exclusion de ODDO BHF Asset Management<sup>9</sup>. La liste d'exclusion ("Common base of exclusions") est une composante des diligences préliminaires des opportunités d'investissement et est appliquée chaque fois que cela est possible. Elle peut varier en fonction de chaque stratégie d'investissement selon les précisions dans la documentation légale des fonds :

- Fonds d'actifs privés directs<sup>10</sup> : nous appliquons notre socle commun d'exclusion à tous nos fonds Art. 8
- Stratégies primaires, secondaires et de co-investissement (fonds de fonds) Art. 8 :

<sup>9</sup> La politique d'exclusion de ODDO BHF Asset Management est disponible sur [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

<sup>10</sup> Concernant les fonds gérés par ODDO BHF Asset Management SAS



- Pour les investissements dans des fonds dans le cadre d'opérations primaires, notre socle commun d'exclusions peut s'appliquer en fonction de la disponibilité des données sur les transactions existantes déjà effectuées au moment de l'audit préalable.
- Pour les opérations de co-investissements ainsi que pour certaines transactions avec une visibilité claire et forte sur les actifs sous-jacents (fonds de continuation - actifs uniques), nous appliquons notre socle commun d'exclusions.
- Pour les investissements dans des fonds dans le cadre d'opérations secondaires, nous nous efforçons d'éviter d'investir dans des fonds et des sociétés qui ne respectent pas notre socle commun d'exclusion. A ce titre, la politique d'exclusion sera contrôlée au mieux compte tenu du manque de visibilité des actifs sous-jacents.

Certains fonds Art. 8 peuvent appliquer des exclusions supplémentaires qui sont énumérées dans les documents juridiques respectifs des fonds. D'autres vérifications et exclusions peuvent être appliquées au cas par cas.

## 1.5 Due diligence

Nous intégrons les facteurs ESG dans le processus de due diligence pour les investissements dans des fonds classés Art. 8 SFDR à l'aide d'un modèle propriétaire de recherche et de notation ESG. Les équipes d'investissement sont chargées des due diligences avec le soutien de l'équipe de recherche ESG. L'approche peut varier en fonction de la stratégie du fonds.

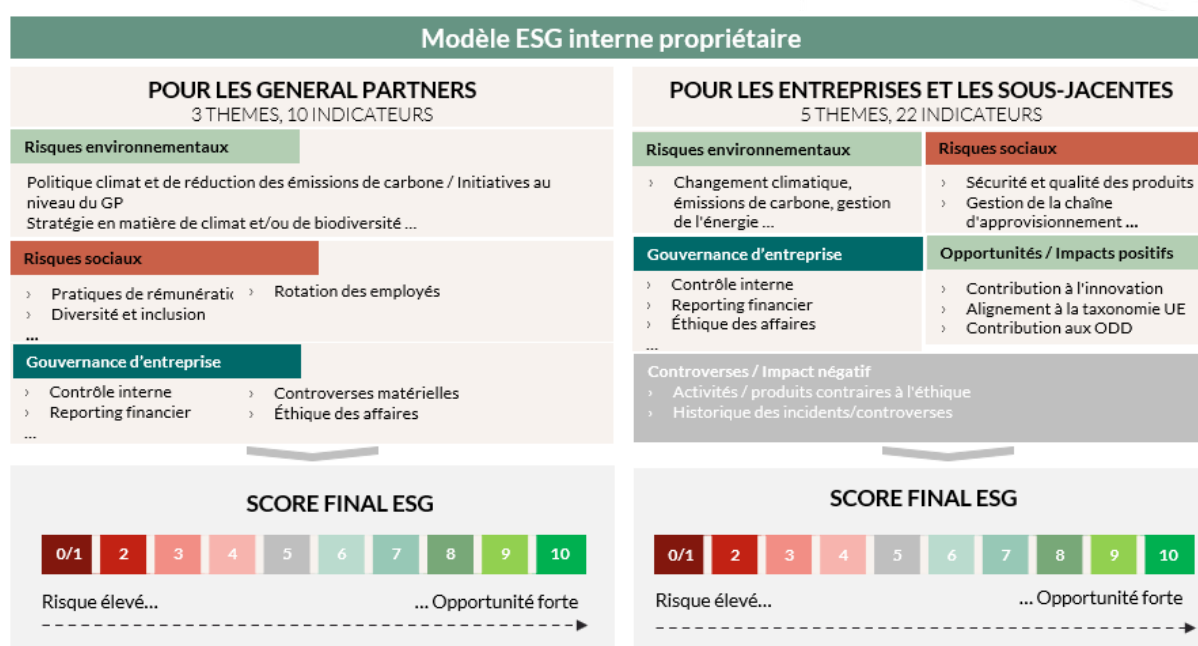
### 1.5.1 Due diligences pour les investissements dans les fonds de fonds

L'ampleur et la granularité de l'analyse ESG dépendent nécessairement de la disponibilité des informations, de l'étendue de notre contrôle sur un investissement donné et de notre capacité à exercer une influence en tant qu'investisseur. Nous évaluons les pratiques ESG des GPs et leurs engagements en matière de développement durable. Nous cherchons à nous assurer que les GPs auxquels nous allouons des capitaux disposent de politiques et de procédures ESG solides. Cela inclue par exemple la responsabilité des GPs en matière d'intégration ESG ou leur processus d'engagement. Nous évaluons ensuite la ou les entreprises sous-jacentes lorsque les investissements ont été réalisés ou sont en passe de l'être. Toutefois, pour les transactions secondaires, il se peut que nous devions adopter une vue d'ensemble en discutant principalement avec le GP pour plus de visibilité.

### 1.5.2 Due diligences pour les investissements directs

La due diligence se concentre sur l'analyse des pratiques ESG des entreprises, en fonction du secteur et des discussions avec la direction. Les leviers de création de valeur et d'amélioration sont identifiés dans l'analyse.

#### Modèle ESG interne propriétaire pour le Private Equity Art. 8



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, 2024

Pour les investissements en direct, seul le modèle pour les entreprises et les sous-jacents est applicable. Dans le cadre des opérations secondaires, le modèle pour les general partners ainsi que le modèle pour les entreprises et les sous-jacents s'appliquent au cas par cas.

Chaque GP et/ou entreprise analysé(e) obtient une note absolue sur 10.

Cette approche répond aux besoins spécifiques des équipes d'investissement dont l'accès à l'information peut être limité.

La due diligence interne en matière d'ESG pour les GP et les entreprises peut s'appuyer sur des supports externes reconnus tels que les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. En outre, le niveau de matérialité pour l'analyse de l'entreprise est déterminé à l'aide d'outils tels que le Sustainability Accounting Standards Boards (SASB) Materiality Map.



Certains fonds Art. 8 SFDR de Private Equity gérés par ODDO BHF Asset Management SAS ont un objectif d'investissement durable. Nous divulguons plus d'informations sur la méthodologie de ODDO BHF Asset Management pour définir et calculer les investissements durables d'un Art. 8 SFDR dans le document " Méthodologie des investissements durables " disponible sur le site internet de ODDO BHF Asset Management<sup>11</sup>.

### 1.6 Décision d'investissement

A l'issue du processus de due diligence, un mémorandum d'investissement est présenté au Comité d'Investissement, incluant la conclusion des due diligences ESG pour les fonds Art. 8 SFDR. Ce mémorandum comprend des données quantitatives telles que les notes ESG globales ainsi que des commentaires qualitatifs et l'alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies. Le résultat de l'analyse ESG peut influencer la décision finale d'investissement.

En fonction du niveau des risques matériels ESG, une action corrective peut être incluse dans le plan post-investissement. La nature peu transparente des investissements de Private Equity implique qu'il n'est pas toujours possible d'éliminer, avant investissement, les entreprises qui sont plus risquées d'un point de vue ESG. Dans ce cas, nous chercherons à dialoguer avec les gérants et à les encourager à améliorer les normes d'intégration des critères ESG et de gouvernance. Nous ne pouvons donc pas exclure un gérant sous-jacent ou un investissement direct s'il présente des pratiques ESG jugées insuffisantes, tant que le gérant sous-jacent ou la société s'engage à combler ces lacunes. Toutefois, lorsque nous déterminons qu'un gérant sous-jacent ou un investissement direct ne répond ou ne peut pas répondre à nos demandes en matière d'ESG, nous nous engageons à les soutenir en les aidant à aborder les pratiques du marché en matière de développement durable dans le cadre de leurs activités.

Par ailleurs, nous pouvons ajouter une lettre d'accompagnement (side-letter) contenant des clarifications, des précisions sur les obligations de reporting en matière d'ESG, les thèmes des fonds ou les ODD cibles, et des rectifications ou obligations d'amélioration ESG du côté du gérant tiers d'un investissement envisagé, selon le cas.

---

11

[https://am.oddo-bhf.com/FRANCE/fr/investisseur\\_professionnel/DownloadSingleDocumentML?Langue=FR&IDSarray=46918&IdSeqArray=2587123](https://am.oddo-bhf.com/FRANCE/fr/investisseur_professionnel/DownloadSingleDocumentML?Langue=FR&IDSarray=46918&IdSeqArray=2587123)

## 1.7 Post-investissement

### 1.7.1 Campagne annuelle de questionnaire ESG

Post-investissement, nous continuons à suivre le statut ESG des investissements du fonds par le biais d'une campagne annuelle de questionnaires ESG. Cette campagne est menée à la fois pour les fonds Art. 6 et Art. 8. Les échantillons de données incluent l'intensité carbone, le pourcentage de consommation d'énergie non renouvelable, le chiffre d'affaires, l'alignement des activités de l'entreprise sur les ODD de l'ONU, etc.

### 1.7.2 Reporting annuel ESG

Les données collectées lors de la campagne de questionnaires sont présentées dans le rapport ESG annuel qui détaille également les progrès et les priorités en matière d'ESG.

Le rapport est disponible sur demande. Par ailleurs, dans le cadre des exigences réglementaires en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et de la taxonomie européenne, nous établissons et mettons à disposition les informations et rapports annuels requis.

### 1.7.3 Analyse et suivi ESG continus

Les analyses des entreprises sont régulièrement mises à jour et les nouvelles analyses des investissements primaires sont effectuées au fur et à mesure des investissements. Une évolution positive ou négative, telle qu'une controverse ESG, peut également modifier le score d'une entreprise à tout moment.

### 1.7.4 Dialogue et engagement

Veuillez-vous référer à la section « Engagement actionnarial » ci-dessous.

## 2. Moyens déployés par l'entité

### 2.1 Rapports ESG

#### Actifs listés

Pour les fonds intégrant des critères ESG dans leur processus d'investissement (art. 8-9 SFDR), ODDO BHF Asset Management SAS communique les éléments suivants dans ses rapports ESG mensuels :

- › La note ESG du fonds par rapport à son indicateur de référence
- › L'intensité carbone (scope 1-2) du portefeuille par rapport à son indicateur de référence



- › La couverture de notations ESG : min. 75% pour les petites capitalisations et investissements obligataires à haut rendement ; min. 90% pour les grandes capitalisations et investment grade
- › Des indicateurs de performance clés complémentaires (capital humain, gouvernance d'entreprise, exposition fossile, etc.)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la documentation des produits disponible sur notre site Internet en sélectionnant le fonds souhaité et le rapport ESG<sup>12</sup>.

## Actifs privés

Pour nos fonds Art. 6-8, ODDO BHF Asset Management SAS fournit des rapports annuels ESG reprenant des informations sur les progrès et les priorités en matière d'ESG tout au long de l'année, et les résultats de la campagne ESG annuelle dans les rapports ESG annuels qui donnent une vue d'ensemble des caractéristiques ESG de nos investissements.

Chaque rapport est disponible à la demande. D'autre part, à la fin de chaque année fiscale des fonds art. 8 SFDR, nous établissons le periodic disclosure.

### 2.2 Synthèse des documents liés à la durabilité

Document	Champ d'application	Description
<b>Annexe VIII : Informations précontractuelles</b>	Fonds <sup>13</sup>	Informations précontractuelles pour les produits classifiés art. 8-9 SFDR sur les investissements durables (objectif d'investissement durable), caractéristiques environnementales et/ou sociales, indicateurs de durabilité, absence de préjudice important (DNSH), gestion des principales incidences négatives (PAI), stratégie d'investissement, le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés, ou la politique pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance.
<b>Rapport annuel PRI</b>	ODDO BHF AM excl. les actifs privés	Les rapports PRI permettent aux signataires de connaître leurs points forts et leurs axes d'amélioration. Les signataires sont également notés de manière confidentielle et évalués par rapport à leurs pairs. Les signataires peuvent partager ces rapports privés, et les PRI rendent certaines informations publiques afin de promouvoir la transparence.

<sup>12</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

<sup>13</sup> Pour les fonds d'actifs privés, au cas par cas

		Les rapports annuels des PRI intègrent différents éléments qui combinent la transparence, l'engagement et la performance.
<b>Rapport annuel</b>	Fonds	Ce document fournit des informations sur les investissements et la gestion du fonds avec le rapport de gestion, le rapport de gestion/taxonomie SFDR, et les états financiers annuels du fonds à la fin de période sous revue. Pour les actifs privés, les rapports ESG sont disponibles à la demande.
<b>Article 29 de la Loi N°2019-1147 (Loi Energie-Climat – dite « LEC »)</b>	ODDO BHF AM SAS	Définition des obligations d'information qui s'imposent aux investisseurs institutionnels concernant leur transparence en matière d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs opérations d'investissement.
<b>Les bases de l'investissement durable</b>	ODDO BHF AM	Document offrant des conseils aux investisseurs qui commencent à s'intéresser au sujet et qui souhaitent se familiariser avec les bases de l'investissement durable.
<b>Reporting ESG</b>	Fonds excl. les actifs privés	Rapport mensuel des fonds pour lesquels nous intégrons des critères ESG dans le processus d'investissement, présentant une synthèse des aspects ESG pris en compte.
<b>Code de transparence ISR européen</b>	Fonds excl. les actifs privés	Document réglementaire exigé pour chaque fonds candidat au label ISR français et au label Greenfin français, présentant une revue complète de la stratégie durable du gestionnaire d'actifs et du fonds.  Chez ODDO BHF Asset Management, nous avons décidé, pour des raisons d'homogénéité, d'établir un code de transparence pour chaque fonds candidat à un label.
<b>Politique d'exclusion</b>	ODDO BHF AM	Règles d'investissement couvrant une série d'activités controversées dans différents secteurs et/ou de pratiques contraires aux principales normes et conventions internationales.
<b>Prospectus</b>	Fonds	Le prospectus a pour objet de fournir des informations complètes sur tous les faits importants concernant les titres émis afin que l'investisseur puisse prendre une décision éclairée. Le prospectus doit divulguer toutes les informations susceptibles d'affecter la valeur ou le prix de marché du titre offert.



<b>Politique d'investissement responsable</b>	ODDO BHF AM	Ce document a pour objet de présenter l'approche durable, les méthodologies ESG développées, les moyens déployés pour promouvoir le développement durable et la politique de bonne gouvernance adoptée par ODDO BHF Asset Management. Il y a un document pour les actifs listés et un pour les actifs privés.
<b>Rapport semestriel</b>	Fonds	Ce rapport est plus succinct que le rapport annuel, ne fournissant que l'inventaire des fonds.
<b>Politique d'engagement actionnarial</b>	ODDO BHF AM	Définition de notre approche en matière de dialogue avec les entreprises détenues dans nos portefeuilles, et notamment l'exercice de nos droits de vote et des autres droits attachés aux actions, les principes de notre Politique d'engagement actionnarial, la coopération avec les autres actionnaires, la communication avec les parties prenantes, et la prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels.
<b>SFDR : Transparence sur le site Internet</b>	Fonds <sup>14</sup>	Document reposant sur l'art. 10 SFDR qui résume le profil ESG des fonds classifiés art. 8-9 SFDR, engagements en faveur des investissements durables, etc.
<b>Rapport d'engagement actionnarial</b>	ODDO BHF AM	Rapport sur les dialogues et les engagements avec les entreprises, ainsi que les statistiques annuelles de vote
<b>Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)</b>	ODDO BHF AM	Documents réglementaires requis par la réglementation européenne (classification SFDR, politique de risque de durabilité SFDR (art. 3), transparence des impacts négatifs sur la durabilité (art. 4)).
<b>Livres blancs</b>	ODDO BHF AM	Différentes publications sur les principaux thèmes liés à la durabilité tels que le climat, le capital humain, la transition écologique, la biodiversité, et ce conformément à notre stratégie durable.

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

<sup>14</sup> Pour les fonds d'actifs privés, au cas par cas

Tous les documents dont le champ d'application correspond à « ODDO BHF AM » ou à « ODDO BHF AM SAS » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux investissements durables<sup>15</sup>.

La politique et les rapports d'engagement actionnarial peuvent être consultés sur notre page Internet détaillant nos Informations réglementaires<sup>16</sup>.

Tous les documents dont le champ d'application correspond à « Fonds » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux fonds, après avoir sélectionné le fonds souhaité pour les fonds non-professionnels<sup>17</sup>.

Les différents modes de communication ci-dessus sont adaptés au champ d'application autorisé par la position - recommandation DOC-2020-03 de l'AMF.

### *3. Produits financiers « Article 8 » et « Article 9 »*

Au 29 décembre 2023, ODDO BHF Asset Management SAS gère 13 Md€ classifiés articles 8 ou 9, ce qui représente 73.3% de son encours total sous gestion (17,7 Md€)<sup>18</sup>. Ceci inclut les actifs listés et non-listés. Chez ODDO BHF Asset Management SAS, la classification « Article 8 » requiert, outre les exigences réglementaires SFDR, une intégration ESG claire dans les processus d'investissement et de construction du portefeuille.

La classification SFDR des fonds communs de placement est continuellement mise à jour et accessible en ligne<sup>19</sup>.

Au 29 décembre 2023, 5,8 Md€ d'actifs sous gestion (32,7% de l'encours total) étaient labellisés.

---

<sup>15</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

<sup>16</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

<sup>17</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

<sup>18</sup> Incluant l'ensemble des fonds et mandats

<sup>19</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)



## Nos produits labélisés au 29 décembre 2023



- ODDO BHF Active Small Cap
- ODDO BHF Euro Credit Short Duration
- ODDO BHF Green Planet
- ODDO BHF Polaris Flexible F
- ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

- ODDO BHF Green Planet
- ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond



- ODDO BHF Avenir Europe
- ODDO BHF Avenir Euro
- ODDO BHF Génération
- ODDO BHF Green Planet

- ODDO BHF Métropole Sélection
- ODDO BHF Métropole Euro SRI
- ODDO BHF Métropole Small Cap
- Pilotage Sélection Durable

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

Ces labels ont été créés afin de clarifier le concept d'investissement socialement responsable (ISR) pour les investisseurs. La plupart des labels sont basés sur une certification indépendante garantissant la qualité et la transparence des processus mis en place.

Afin d'accéder au détail des seuils d'exclusions et à la méthodologie, veuillez vous référer directement aux informations publiées par les agences de certification correspondantes :

CLA, Revised Towards Sustainability Qualitative Standard Final Criteria (2023)<sup>20</sup>

FNG label for sustainable investing funds (2022)<sup>21</sup>

Label ISR français soutenu par les pouvoirs publics (2023)<sup>22</sup>

L'ensemble des informations relatives à la méthodologie d'intégration ESG de ces fonds ouverts est disponible dans les codes de transparence ISR disponibles sur notre site<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> <https://towardssustainability.be/fr/le-label/la-norme-de-qualite>

<sup>21</sup> [https://fng-siegel.org/media/downloads/FNG-Label2023-Rules\\_of\\_Procedure.pdf](https://fng-siegel.org/media/downloads/FNG-Label2023-Rules_of_Procedure.pdf)

<sup>22</sup> <https://www.lelabelisr.fr/label-isr/criteres-attribution/>

<sup>23</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

## 4. Initiatives collaboratives

Depuis plusieurs années maintenant, ODDO BHF Asset Management SAS participe à différentes initiatives internationales et nationales visant à promouvoir l'intégration et la gouvernance ESG, à encourager le dialogue avec diverses parties prenantes et à sensibiliser celles-ci à l'investissement durable, ainsi qu'à inciter les émetteurs à améliorer leurs pratiques ESG. Les engagements collaboratifs sont un puissant mécanisme permettant aux investisseurs d'obtenir collectivement davantage de levier et d'influence sur les entreprises.

Notre participation à ces initiatives nous permet de prendre part à des engagements collaboratifs visant à répondre aux enjeux durables à long-terme et nous fournit des informations clés pour la prise de décision en matière d'investissement.

### Adhésions et initiatives collaboratives

SIGNATAIRE	MEMBRE	SOUTIEN
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

ODDO BHF Asset Management SAS participe à plusieurs initiatives en lien avec le climat, dont le CDP ou Climate Action 100+, et soutient le groupe de travail sur les informations financières liées au climat (« Task Force on Climate Related Financial Disclosures, TCFD »). Nous sommes également membres d'autres groupes axés sur des thèmes spécifiques, notamment FAIRR (agroalimentaire), Finance for Biodiversity Foundation (biodiversité) ou l'Institut de la Finance Durable (pour une transition juste).



## 2° Ressources internes déployées par l'entité

### 1. Ressources dédiées à l'investissement durable

#### 1.1 Ressources humaines

Sur le périmètre défini ci-dessous en point 1.1.1-2, 78 ETP contribuent à la mise en œuvre de la stratégie ESG, soit 48.8% des ETP de ODDO BHF Asset Management SAS. Il s'agit des effectifs au 31.12.2023.

##### 1.1.1 Équipe de spécialistes ESG

ODDO BHF Asset Management investit depuis de nombreuses années dans ses ressources ESG. Aujourd'hui, l'équipe se compose de 5 spécialistes ESG. Elle contribue à la production de recherches ESG et thématiques, mais aussi de solutions analytiques qui permettent aux gérants de portefeuille de mieux appréhender les facteurs ESG et d'y être sensibilisés. L'équipe est également responsable de nos modèles de notation ESG internes ainsi que des référentiels et autorisations en ce qui concerne les obligations durables. Enfin, elle intègre les analyses ESG et les données climatiques dans les processus d'investissement. La Responsable globale de la Recherche ESG rend compte au CEO de ODDO BHF Asset Management SAS et fait partie du Comité de direction global Asset Management.

Toutes les équipes de gestion travaillent avec l'équipe ESG pour structurer et mettre en œuvre notre approche durable en matière d'investissement. Cela représente 56 gérants/analystes de fonds, soit 35% des équivalents temps plein (ETP) de ODDO BHF Asset Management SAS.

En 2022, ODDO BHF Asset Management a nommé un Group Head of Sustainability Policy chargé de suivre et d'appréhender l'évolution de la réglementation en matière de durabilité afin d'aider nos clients et équipes de gestion à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. Cette fonction clé est appuyée par toutes nos ressources internes (Recherche, Juridique, Reporting, Risque & Conformité, et les fonctions de support).

##### 1.1.2 Fonctions de support

L'équipe Risque & Conformité surveille les risques de durabilité. 11 personnes traitent parmi d'autres sujets les questions en lien avec la durabilité, soit 6,9% des équivalents temps plein de ODDO BHF Asset Management SAS.

Au niveau de l'équipe Juridique, 6 ETP supervisent les questions en lien avec la durabilité, soit 3,75% des équivalents temps plein de ODDO BHF Asset Management SAS.

Au niveau de l'équipe Reporting, 6 ETP supervisent les questions en lien avec la durabilité, soit 3,75% des équivalents temps plein de ODDO BHF Asset Management SAS.

## 1.2 Ressources techniques

### Actifs listés

L'équipe de Recherche ESG alimente son modèle de recherche interne avec les données provenant des publications des sociétés (rapports, présentations), des fournisseurs externes de données ESG financières et extra-financières brutes (Bloomberg, Factset) et des publications spécialisées des courtiers (incluant la recherche thématique) :

#### Principaux fournisseurs externes de données ESG

› <b>MSCI ESG Research</b>	<p><u>Données et indicateurs climatiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissions GES</li> <li>- Alignement sur la température</li> <li>- Part verte</li> <li>- Taxonomie</li> <li>- VaR climatique</li> <li>- Etc.</li> </ul> <p><u>Notations</u></p> <p>Notations ESG et recherche qualitative couvrant plus de 10 000 émetteurs</p> <p><u>Controverses</u></p> <p>Pacte mondial des Nations Unies, biodiversité ou autres controverses ESG</p>
› <b>Carbon4 Finance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation de l'impact sur la biodiversité</li> <li>- Évaluation des risques de transition et physiques</li> </ul>
› <b>SESAMm</b>	<p>Partenariat exploitant l'intelligence artificielle (IA) et le traitement automatique du langage naturel (NLP) afin d'identifier les controverses ESG et les contributions positives aux Objectifs de développement durable (ODD)</p>
› <b>Refinitiv</b>	<p>Plus de 700 métriques disponibles</p>
› <b>Vote par procuration ISS</b>	<p>Mise en œuvre de notre politique de vote et plateforme pour les votes</p>

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

Au cours de ces dernières années, ODDO BHF Asset Management SAS a considérablement augmenté les budgets consacrés aux outils et données ESG afin de soutenir ses ambitions en matière de durabilité. Le



montant global alloué au déploiement de la stratégie ESG (affiliations à des coalitions et groupes de travail, fournisseurs de données, labels) s'établit à environ 600 000 euros. En 2023, nous avons fait appel à un nouveau fournisseur, Refinitiv.

## Actifs privés

Les due diligences ESG peuvent s'appuyer sur des données et des informations provenant de :

- › Un guide ESG interne pour les différents critères pris en compte en fonction de la matérialité
- › Des documents mis à disposition par les GPs, les sponsors ou les entreprises elles-mêmes, des fact books ESG dédiés et des sections ESG des mémorandums d'information
- › Les publications spécialisées des courtiers (y compris la recherche thématique)
- › Des fournisseurs de recherche externes pour examiner les controverses, tels que RepRisk
- › L'analyse d'un questionnaire ESG rempli par l'entreprise au cas par cas

Ces sources d'information sont particulièrement importantes car nous sommes conscients que les entreprises investies dans le capital-investissement ne peuvent fournir qu'une quantité limitée d'informations concernant leur performance ESG.

Nous faisons également appel à des prestataires de services externe pour aider à l'analyse et au travail de due diligence en matière d'ESG et réaliser des questionnaires annuels sur l'ESG. Ces dernières années, nous avons augmenté le budget ESG afin de soutenir nos ambitions en matière de développement durable. Le montant global alloué aux fournisseurs de données est d'environ 89 640 euros.

## *2. Actions prises pour renforcer les capacités internes de l'entité*

### 2.1 Formations ESG

L'équipe de Recherche ESG organise régulièrement des séances de formation internes dans l'optique de clarifier et de mieux contextualiser les sujets en lien avec la durabilité, notamment les évolutions réglementaires (SFDR, taxonomie de l'UE). En 2023, nous avons poursuivi les formations ESG au sein des équipes, afin de continuer à renforcer la compréhension de l'ESG. Voici quelques exemples de formations que nous avons organisées durant l'année :

- L'équipe de Recherche ESG a organisé des revues sectorielles pour nos actifs listés sur base trimestrielle axées sur des thèmes ESG clés et la transition climatique. Ces présentations sont

préparées et présentées conjointement par un analyste ESG et un gérant de portefeuille d'actions et/ou d'obligations.

- L'équipe ESG a organisé régulièrement des sessions de formation interne (« Teach-In »), afin de clarifier et de mieux contextualiser des sujets liés à la durabilité, la dynamique du marché, les nouvelles réglementations (SFDR, Taxonomie de l'Union européenne (UE), Décret 29 en France, Zielmarkt en Allemagne, etc.) et des thèmes liés à la finance durable.
- Des formations ont été régulièrement menées avec les équipes opérationnelles afin de garantir la collecte des données ESG, ainsi qu'un traitement et une diffusion optimale.
- Les équipes de vente ont été également sollicitées afin de les mettre à jour sur les différents sujets internes et externes en ce qui concerne la durabilité.

## 2.2 Infrastructure et données/outils ESG/modèles

### Actifs listés

Nous avons renforcé notre infrastructure et nos systèmes ESG et développé des outils afin de mieux soutenir les équipes de gestion. L'existence d'une plateforme ESG accessibles aux équipes de gestion permet d'améliorer la transparence et la responsabilité ESG tout en garantissant aux gérants de portefeuille un accès aux données ESG lorsqu'ils prennent leurs décisions d'investissement. Nos gérants de portefeuille et analystes peuvent ainsi y consulter toutes les informations détaillées des analyses ESG effectuées en plus des notes ESG internes publiées sur la plateforme AIM Bloomberg, qui héberge également les données ESG de MSCI que nous mettons à jour continuellement. Sur notre plateforme ESG interne, nous pouvons également envoyer les actualités des entreprises, mises à jour, mesures de notation ESG et obligations durables approuvées directement aux gérants de portefeuille au sein de ODDO BHF Asset Management.

### Actifs privés

Nous avons développé notre modèle interne de notations ESG pour nos stratégies Art. 8 SFDR.

## 2.3 Amélioration de l'intégration ESG

### Actifs listés

Nous avons continué à améliorer l'intégration ESG dans les processus d'investissement. Nous avons également entrepris une démarche de refonte de notre modèle de notations ESG interne ainsi que notre modèle de scores climat avec pour objectif d'avoir un seul modèle de notations pour les stratégies d'investissement européennes et globales.



## Actifs privés

En 2023, nous avons renforcé notre approche de l'investissement durable et finalisé notre modèle interne de recherche et de notation ESG pour les différentes stratégies d'investissement de capital-investissement Art. 8. En outre, nous avons formalisé l'inclusion systématique de la conclusion des due diligences ESG dans le memorandum d'investissement présenté au Comité d'investissement pour les fonds Art. 8.

### 2.4 Reporting et transparence

#### Actifs listés

Un certain nombre de nos politiques liées à l'ESG ont été mises à jour en 2023, soit pour refléter la réglementation SFDR, soit dans le cadre de leur cycle de révision, comme pour notre politique d'exclusion, pour l'Article 3 SFDR ou pour notre compte-rendu de la politique d'engagement actionnarial.

#### Actifs privés

Nous avons poursuivi nos rapports annuels ESG au niveau des fonds et lancé des rapports annuels ESG supplémentaires pour les nouveaux fonds Art. 8. La production de ces rapports est le fruit d'une collaboration entre les équipes d'investissement, l'équipe de recherche ESG et un fournisseur tiers externe.

### 2.5 Développement de fonds/mandats/autres services ESG

#### Actifs privés

Durant l'exercice 2023, deux fonds de Private Assets promouvant des caractéristiques ESG (article 8 SFDR) ont été créés. Un fonds professionnel constitué en 2022 a été requalifié article 8 SFDR au cours l'exercice (auparavant article 6 SFDR).

## 3° Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

### 1. Structure de gouvernance

Toutes les décisions stratégiques en lien avec la durabilité sont soumises à l'approbation du Comité de direction de ODDO BHF Asset Management. La Responsable globale de la Recherche ESG siège aux Comités de direction générale de ODDO BHF Asset Management. La Directrice de la durabilité et du marketing du Groupe est membre du Comité de direction générale du Groupe et responsable du marketing, de la communication et la durabilité à l'échelle du Groupe. Le Group Head of Sustainability Policy aide les équipes d'investissement et opérationnelles dans la compréhension et la mise en œuvre des exigences réglementaires nationales ou européennes.

#### Actifs listés

Chez ODDO BHF Asset Management, nous avons une longue expérience de l'ESG et avons mis en place une structure de gouvernance dédiée à l'ESG qui se compose de deux comités : le Comité de Stratégie ESG et le Forum d'Investissement ESG.

Le Comité de Stratégie ESG se réunit chaque trimestre avec les objectifs suivants :

- › Définir et valider la stratégie, les processus et les pratiques ESG de ODDO BHF Asset Management, répondre aux évolutions du marché
- › Échanger sur de nouveaux concepts, outils et données ESG afin d'améliorer notre approche ESG
- › Contribuer à l'harmonisation des processus et pratiques à travers toutes les juridictions

Le Comité se compose du CEO, du co-Directeur des investissements (co-CIO) du Groupe, de la Responsable globale de la recherche ESG, du Responsable global du marketing et des produits, du Responsable global des ventes, du Responsable des risques et de la conformité, du Responsable global des opérations (COO), du Responsable Private Debt et des Directeurs généraux de Private Equity.

Le Forum d'investissement ESG, qui se réunit chaque mois, se compose du co-Directeur des investissements (co-CIO) du Groupe, des équipes de gestion (gérants de portefeuille et analystes actions/obligations), de l'équipe de recherche ESG, et de la Responsable globale de la recherche ESG. Le Forum passe en revue les cas d'investissement ESG (notations ESG, actualités des entreprises et



controverses), les listes d'exclusion, l'approbation ou le rejet d'obligations durables, les émetteurs exclus et cas d'investissement complexes.

## Actifs privés

Les sujets ESG sont discutés au sein du Comité de direction pour les Actifs Privés.

Le Comité Exécutif pour les Actifs Privés, composé du CEO de ODDO BHF Asset Management, du Responsable des Opérations & Business Management, de la Responsable globale de la recherche ESG, du Responsable de la conformité ainsi que des Managing Directors de l'activité Private Equity, se réunit fréquemment avec les objectifs suivants :

- › Définir et valider la stratégie, les processus et les pratiques ESG, ainsi que la réponse aux évolutions du marché.
- › Discuter des nouveaux concepts de produits ESG, des outils et des données afin d'améliorer notre approche ESG
- › Contribuer à l'harmonisation des processus et des pratiques dans les différentes juridictions.

## 2. Politique de rémunération

Depuis 2021, la politique de rémunération a été adaptée afin d'intégrer les risques de durabilité<sup>24</sup>.

## 3. Intégration des critères ESG dans le règlement intérieur du Conseil d'administration

ODDO BHF Asset Management fait partie du groupe financier franco-allemand indépendant ODDO BHF fondé en 1849. ODDO BHF Asset Management comprend ODDO BHF Asset Management GmbH en Allemagne, ODDO BHF Asset Management SAS en France et ODDO BHF Asset Management Lux au Luxembourg.

---

24

[https://am.oddo-bhf.com/FRANCE/fr/investisseur\\_professionnel/DownloadSingleDocumentML?Langue=FR&IDarray=11279&IdSeqArray=2633558](https://am.oddo-bhf.com/FRANCE/fr/investisseur_professionnel/DownloadSingleDocumentML?Langue=FR&IDarray=11279&IdSeqArray=2633558)

Le Groupe ODDO BHF a défini trois piliers principaux pour ses ambitions en matière de RSE :

1. Soutenir les employés
2. Limiter son impact environnemental
3. Agir ensemble pour une société solidaire

Convaincus que la diversité des collaborateurs est un véritable levier de performance, le plan diversité que nous avons déployé en 2020 au sein du Groupe avec l'appui des Comités exécutifs et piloté par les équipes des ressources humaines, vise à promouvoir l'égalité hommes-femmes au sein des équipes à tous les niveaux de responsabilité.

#### Chiffres clés de la mixité dans le top management

	Déc 2023	Déc 2022	Déc 2021
% de femmes au top management (OBSF <sup>2</sup> )	22%	21%	21%

<sup>2</sup> ODDO BHF Strategic Forum

Source : ODDO BHF

Du fait de sa forme juridique, ODDO BHF Asset Management SAS n'a pas de conseil d'administration ni de conseil de surveillance.



## 4° Stratégie d'engagement actionnarial

### *1. Présentation de la stratégie d'engagement actionnarial*

Nous recherchons à améliorer les pratiques opérationnelles des sociétés dans lesquelles nous investissons, à accroître la transparence sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et à garantir une création de valeur à long-terme en matière de stratégie, de gestion des risques et de gouvernance. Notre approche d'engagement actionnarial est alignée avec les principes du Code de gouvernance de l'EFAMA (EFAMA Stewardship Code) et du Code Afep-MEDEF en ce qui concerne la politique de vote.

La description de l'approche d'engagement actionnarial est présentée dans notre Politique d'engagement actionnarial (y compris la Politique de vote de ODDO BHF Asset Management). Nous publions chaque année un Rapport d'engagement actionnarial décrivant les résultats de notre démarche d'engagement actionnarial. Les deux documents sont disponibles sur notre site Internet<sup>25</sup>.

Le périmètre des sociétés concernées par la stratégie d'engagement inclut en priorité les sociétés investies dans des fonds ouverts intégrant un processus ESG.

#### Actifs listés

L'engagement actionnarial pour les actifs listés se compose de :

- 1. Dialogue avec les entreprises**
- 2. Engagement individuel ou collaboratif**
- 3. Exercice des droits de vote**

En utilisant ces différents outils, nous cherchons notamment à mieux comprendre les risques et opportunités des secteurs et entreprises dans lesquels nous investissons ou sommes susceptibles d'investir, à renforcer nos analyses ESG, à proposer des axes d'amélioration, à exiger de la part d'entreprises opérant dans des secteurs carbonés d'implémenter des trajectoires de décarbonation alignées sur l'Accord de Paris ou encore d'inciter des entreprises à fort influence sur le/dépendance au capital naturel de prendre les mesures nécessaires pour réduire leur impact/limiter les risques associés.

---

<sup>25</sup> [https://am.oddo-bhf.com/France/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/France/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

Une approche d'engagement réactive est notre procédure de contrôle de premier niveau pour démarrer une action d'engagement. L'équipe ESG effectue un contrôle quotidien des controverses via les alertes de plusieurs fournisseurs externes (MSCI, SESAMm, Bloomberg). Si la controverse est considérée comme majeure, l'équipe ESG effectue une analyse de due diligence afin de mieux comprendre la gravité du problème. Si nécessaire, une action d'engagement est initiée et des objectifs ad hoc sont établis sur un calendrier défini, en ligne avec les objectifs ESG du fonds détenant la position. Nous utilisons des méthodologies internes et des dossiers de suivi pour classer les actions d'engagement et suivre les progrès réalisés. Cela nous aide à décider si un processus d'escalade doit être lancé.

En ce qui concerne le périmètre de vote, ODDO BHF Asset Management vote aux assemblées générales des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, pour lesquelles les fonds détiennent collectivement - au niveau de l'entité - une participation supérieure à 0,05% du capital. Il est vrai que dans de très rares cas, la société de gestion ne peut pas voter pour des raisons d'efficacité, de coûts et de rapidité. Dans le cas spécifique des fonds dédiés, nous pouvons ne pas voter suite à des demandes très particulières de nos clients. ODDO BHF Asset Management peut voter aux assemblées générales annuelles des sociétés du portefeuille qui sont négociées sur un marché autre qu'un marché réglementé de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen. Par ailleurs, ODDO BHF Asset Management s'efforce de voter aux assemblées pour toutes les positions que nous détenons au niveau de l'entité, lorsqu'il s'agit d'une société investie dans un portefeuille labellisé ISR, quel que soit le référentiel associé (label ISR, label FNG, label Febelfin, etc.).

## Actifs privés

Outre les questionnaires envoyés, différentes approches de dialogue ont été adoptées pour notre activité de fonds de fonds et nos investissements directs.

Pour nos investissements en *fonds de fonds*, l'équipe s'efforce, à chaque fois que cela est possible, de :

- › S'engager auprès des GPs des fonds de portefeuille pour promouvoir l'importance des caractéristiques et des programmes ESG (notamment la gestion des entreprises de leur portefeuille pendant la période de détention et de tout incident ESG important qui pourrait survenir), le cas échéant et pour les fonds concernés.
- › Avoir des interactions de routine avec les GPs et plus spécifiquement en relation avec des incidents spécifiques



- › Encourager un dialogue ESG en accord avec nos pratiques internes et avec les associations professionnelles concernées (FranceInvest, PRI, etc.)
- › Tenir nos LPs au courant des sujets liés à l'ESG par le biais d'un reporting ESG dédié et encourager les GPs à fournir un niveau de reporting similaire.

Pour nos *investissements directs*, nous pouvons avoir un accès direct à la direction de l'entreprise et pouvons donc mieux définir des domaines de progrès sur mesure en consultation avec la société de gestion et la société de portefeuille. Ceux-ci dépendent des questions ESG importantes identifiées lors de l'audit préalable et, naturellement, du secteur d'activité. Un plan d'action ESG spécifique peut être mis en place et les progrès réalisés peuvent être suivis tout au long du cycle d'investissement. Si la société de gestion est représentée au conseil d'administration de la société de portefeuille, un suivi sera également effectué lors d'une réunion de ce conseil. Dans le cas où nous n'avons pas de siège au conseil d'administration, nous organiserons au moins une fois par an une réunion pour contrôler les engagements et discuter des questions ESG potentielles.

## 2. *Décisions de stratégie d'investissement*

En matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel, conformément au socle commun de notre Politique d'Exclusion, nous appliquons des seuils décroissants pour sortir du secteur du charbon. Ces seuils seront abaissés à zéro à l'horizon 2030 pour l'UE et l'OCDE, et à l'horizon 2040 pour le reste du monde. Nous avons également ajouté dans notre socle commun des secteurs tels que le tabac, la biodiversité (impacts négatifs) et le pétrole et gaz en Arctique. En 2023, nous avons renforcé notre exclusion sur le charbon en ajoutant un critère en ce qui concerne la capacité installée de production d'électricité à partir de charbon en absolu.

### Actifs listés

Nous poursuivons notre démarche entamée en 2022 d'analyses de certains secteurs fortement carbonés en plus du pétrole et gaz, tels que les cimentiers, l'automobile, et l'immobilier sur le thème de la transition climatique. Nous avons étudié les principales tendances et solutions disponibles pour décarboner ces secteurs et identifier les « leaders » et les « laggards » dans ce domaine. Nous avons également organisé des réunions thématiques avec les sociétés afin d'obtenir de plus amples informations en matière de transition : plan de décarbonation (scope 1-2-3), robustesse et crédibilité de ces plans, validation par des instances externes (Science Based Targets Initiative, SBTi), progrès effectués, publication des alignements à la taxonomie ou encore les CapEx alloués. Sur la base de ces études sectorielles, nous échangeons avec

les sociétés que nous considérons en retard dans leur trajectoire de transition climatique dans le cadre d'un engagement individuel ou collaboratif.

### Actifs privés

En fonction du niveau des risques matériels ESG lors de la phase de due diligence, une action corrective peut être incluse dans le plan de post-investissement pour les fonds Art. 8 SFDR. Si nécessaire, dans certains cas, nous négocions la mise en place d'une lettre d'accompagnement (« side-letter ») incluant des précisions et des obligations de reporting concernant l'ESG, les thèmes du fonds ou les ODD cibles, et les rectifications ou obligations d'amélioration ESG, le cas échéant.



## 5° Informations sur la taxonomie européenne et les énergies fossiles

### 1. Taxonomie de l'UE

D'après les données publiées, voici les investissements alignés sur la taxonomie<sup>26</sup> :

	Montant CapEx EUR	% CapEx	Montant Revenu EUR	% Revenu
Aligné	614 943 434	4.7%	388 807 050	2.9%
dont nucléaire	10 050 337	0.1%	7 200 302	0.1%
dont gaz	39 790	0.0%	1 467	0.0%

Le périmètre retenu inclus l'ensemble de nos actifs sous gestion, listés et privés<sup>29</sup>, retranché des investissements en produits dérivés, en titres souverains et entreprises non-éligibles à la directive européenne sur le reporting extra-financier.

### 2. Énergies fossiles

Pour définir la part de nos encours investis dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles tel que défini par la Taxonomie européenne, nous nous basons sur le PAI 4 « exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles ». Les investissements en énergies fossiles représentent 608 604 276€, soit 3,6% de l'encours total de ODDO BHF Asset Management SAS<sup>30</sup>.

Le pourcentage de la valeur de marché du fonds exposé aux émetteurs ayant des activités liées aux combustibles fossiles, y compris l'exploration, l'extraction, l'exploitation minière, le stockage, la distribution et le commerce de pétrole et de gaz, la production et la distribution de charbon thermique, et la production, la distribution, le stockage et les réserves de charbon métallurgique, est calculé à partir d'un indicateur fourni par MSCI ESG Research. Nous utilisons l'approche par somme des pourcentages

<sup>26</sup> Données reportées des entreprises provenant de MSCI ESG Research

<sup>29</sup> Calculés à partir des encours totaux de ODDO BHF Asset Management au 31.12.2023 pour lequel ODDO BHF Asset Management SAS est la société de gestion. Pour les actifs privés, nous ne sommes pas en mesure de disposer de données fiables et cohérentes sur les investissements en Private Equity car la donnée publique d'alignement à la taxonomie n'est pas encore disponible.

<sup>30</sup> Encours de ODDO BHF Asset Management au 31.12.2023 incluant l'ensemble des fonds et mandats pour lequel ODDO BHF Asset Management SAS est la société de gestion. Pour les actifs privés, nous ne sommes pas en mesure de disposer de données fiables et cohérentes sur les investissements en Private Equity car la donnée publique d'alignement à la taxonomie n'est pas encore disponible.

recommandée par notre fournisseur de données en excluant les positions non applicables et en rebasant les positions restantes<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la méthodologie de MSCI ESG Research : <https://www.msci.com/documents/1296102/23400696/MSCI+SFDR+Adverse+Impact+Metrics+Methodology.pdf/ac60df37-681e-6b18-6f9b-fd5196b3fd78?t=1694625178508>



## 6° Stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique

Pour aligner nos stratégies d'investissement sur l'Accord de Paris (2015) et la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), notre stratégie et nos objectifs reposent sur trois piliers :

1. Décarbonation de nos stratégies d'investissement (les actifs concernés par cet objectif sont les actions cotées et les obligations d'entreprises, dont les données et les méthodologies en matière de décarbonation sont disponibles et ne concerne pas à ce stade nos stratégies d'investissement non-listées) ;
2. Évaluation de la trajectoire de transition des sociétés (applicable également au capital-investissement) ;
3. Promotion de solutions climatiques (applicable également au capital-investissement).

### *1. Décarbonation de nos stratégies d'investissement*

L'objectif des Accords de Paris en 2015, réaffirmé par la COP21, est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels » d'ici 2100. Dans cette action, le secteur privé et notamment le secteur financier à un rôle à jouer dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

En tant que société de gestion, ODDO BHF Asset Management est donc concerné par cette nécessité d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le groupe a ainsi depuis plusieurs années implémenté une stratégie climat s'appuyant entre autres sur l'analyse des risques de transition des entreprises et l'empreinte carbone de nos portefeuilles. Ainsi, tous nos fonds ouverts SFDR article 8 et 9 intègrent de manière formelle un objectif d'intensité carbone<sup>32</sup>. En effet, nos gérants de portefeuille

---

<sup>32</sup> Les fonds d'actif privés ne sont pas inclus car nous ne sommes aujourd'hui pas en mesure d'obtenir une donnée suffisamment fiable et mesurable dans le temps

prennent en compte l'impact des émissions carbone des émetteurs en portefeuille afin d'obtenir une intensité carbone agrégée inférieure à celle de leur indice de référence ou univers d'investissement.

Nous évaluons les risques de transition des positions en portefeuille<sup>33</sup> en plus des indicateurs d'intensité carbone. Cela se traduit par un score de Transition Climat.

Nous nous sommes fixés des objectifs à moyen terme sur la sortie charbon :

- › Extraction de charbon : exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde.
- › Production d'électricité : toute entreprise dont le charbon dépasse 15% du mix de production, ou à défaut, 15% de sa capacité installée. Ces seuils seront abaissés à 10% en 2026, 5% en 2028 et 0% en 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE.
- › Développement de nouveaux projets : exclusion de toute entreprise opérant dans l'extraction minière ou la production d'électricité et qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet.

Nous avons également mis à jour notre politique de vote globale afin de prendre en compte les engagements climatiques pris par les entreprises et le niveau de transparence de ces engagements, ainsi que leurs résultats. D'autre part, en tant qu'investisseurs, nous encourageons activement les entreprises à communiquer les risques physiques et de transition liés au changement climatique auxquels elles sont confrontées à travers nos engagements avec les entreprises.

## 1.1 Objectifs quantitatifs

En 2023 et 2024, nous avons renforcé notre stratégie d'alignement aux Accords de Paris en nous fixant plusieurs objectifs à court et moyen terme.

### 1.1.1 Objectifs à court terme 2024-2025

- › Familiariser nos gérants/analystes aux différents indicateurs d'alignement : température implicite, certification SBTi ou encore suivi en tendance des émissions ;
- › Intégrer aux outils de gestion de portefeuilles les indicateurs d'alignement et former les équipes de gestion à l'utilisation de ces données ;

---

<sup>33</sup> Pour les stratégies d'investissement européennes



- › Engager avec les entreprises investies ayant une température très élevée.

### 1.1.2 Objectifs à moyen terme 2024-2030

- › Suivre la trajectoire d'alignement intermédiaire définie à 2.5 °C à horizon 2030 qui, dans un premier temps, concerne les fonds entrant dans le périmètre de l'Article 29. Cet objectif sera revu et ajusté tous les cinq ans pour atteindre 2°C ou moins en 2050. Certains fonds sont d'ores et déjà dans une trajectoire inférieure à 2.5°C (cf. section 1.3.2), ce qui pourrait nous amener à revoir leurs objectifs lors de la revue annuelle de notre rapport.
- › Améliorer les données reportées d'émissions carbone scope 1 et 2 mais surtout scope 3,
- › Sortir des investissements liés à l'extraction de charbon d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE.

## 1.2 Méthodologie<sup>34</sup>

Durant cette année, nous avons passé en revue plusieurs méthodologies de décarbonation communément acceptées telles que notamment la « binary measurement method » qui cible les entreprises ayant une stratégie d'alignement net zero certifiée par une méthodologie d'alignement climat externe comme par exemple celle du Science Based Target Initiative (SBTi) ; la méthodologie « sectoral decarbonization approach » (SDA) ou également appelé « benchmark divergence approach », et enfin la méthode de mesure en augmentation implicite de température ou « implied temperature rise (ITR) ».

Dans le cadre de la décarbonation de nos stratégies d'investissement, nous avons opté pour la méthode de mesure en augmentation implicite de température établie par MSCI<sup>35</sup>. L'augmentation implicite de température d'un portefeuille donne une estimation du réchauffement planétaire si l'économie mondiale était dans une trajectoire climatique identique à celle du portefeuille.

Pour limiter l'augmentation du réchauffement climatique à moins de 2°C, il est nécessaire de limiter les émissions cumulatives de gaz à effet de serre. Appliquée à un portefeuille, la méthode de mesure en augmentation implicite de température compare la somme des émissions carbone excédentaires financées pour chaque portefeuille (scope 1, 2 et 3) au budget carbone théorique d'une trajectoire alignée 1,5°C de chaque portefeuille. C'est sur la base de l'EVIC (valeur d'entreprise incluant le cash) que nous calculons la part des émissions financées excédentaires du portefeuille ainsi que son budget.

---

<sup>34</sup> Les fonds d'actif privés ne sont pas inclus car nous ne sommes aujourd'hui pas en mesure d'obtenir une donnée suffisamment fiable et mesurable dans le temps

<sup>35</sup> <https://www.msci.com/documents/10199/7118a4c1-e446-ffa8-87f2-f4d6d2d07d36>

Les hypothèses retenues afin d'établir une trajectoire 1,5°C nous viennent du scénario NGFS (Network for Greening the Financial System)<sup>36</sup> Net Zéro 2050. Pour simuler des décarbonations sectorielles, le scénario NGFS Net Zéro prend en compte diverses variables, telles que les politiques climatiques, les progrès technologiques, les prix de l'énergie et le comportement des consommateurs. Ces variables sont ensuite utilisées pour estimer les émissions de gaz à effet de serre dans différents secteurs économiques et évaluer les risques financiers associés à ces émissions.

Le dépassement des émissions carbone financées du portefeuille par rapport à son budget est converti en température grâce au facteur « TCRE (Transient climate response to cumulative CO<sub>2</sub> emissions) » ou réponse transitoire du climat aux émissions cumulées de CO<sub>2</sub>. Le TCRE est défini comme l'augmentation moyenne mondiale de la température en réponse à une quantité donnée d'émissions cumulées de CO<sub>2</sub>. Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) fournit une estimation du TCRE de 0,00045°C par GtCO<sub>2</sub>.

$$\text{Hausse de température implicite d'un portefeuille (°C)} = 1.5 + \frac{\sum_{i=1}^N \text{dépassement carbone financé}_i * \text{TCRE} * \text{budget global}}{\sum_{i=1}^N \text{budget carbone financé}_i}$$

*N correspond au nombre total de sociétés incluses dans le portefeuille, i désigne une entreprise en particulier. Le facteur « budget global » reflète le fait que l'ITR donne une estimation du réchauffement planétaire si l'économie mondiale était dans une trajectoire climatique identique à celle du portefeuille<sup>34</sup>.*

La hausse de température implicite, comme toute méthodologie, présente des limites. Sa principale limite est que le dépassement carbone se base sur des projections, or il est possible que les réalisations diffèrent de celles-ci. Par ailleurs, la méthodologie ne couvre actuellement que les entreprises, et pas les souverains. En conséquence, cela pourrait nous amener à revoir notre engagement pris sur la trajectoire d'alignement défini dans nos objectifs en section 1.1.2.

A ce jour, nous avons calculé les hausses de température implicite de l'ensemble de nos actifs sous gestion ainsi que pour nos principaux fonds. Toutefois, comme mentionné précédemment nous nous focaliserons dans un premier temps à mettre en place cette stratégie d'alignement sur les fonds concernés par le présent Article 29.

Par ailleurs, et en complément de notre stratégie d'alignement, dans le cadre de nos reportings et nos outils de pilotage accessible aux gérants de portefeuille, nous recourons également aux données carbone de MSCI pour mesurer l'intensité carbone de nos stratégies d'investissement. En effet, nous publions

<sup>36</sup> <https://www.ngfs.net/ngfs-scenarios-portal/>



chaque mois l'intensité carbone moyenne pondérée (scopes 1 et 2) de nos fonds en comparaison avec leur indice de référence. Des estimations sont utilisées lorsque les valeurs publiées sont indisponibles ou contradictoires. Les estimations reposent sur les valeurs moyennes (émissions de scopes 1 et 2) normalisées en chiffre d'affaires des pairs du secteur. L'intensité carbone moyenne pondérée est calculée comme suit :

$$\text{Intensité carbone moyenne pondérée} = \sum_{i=1}^N \text{poids}_i * \frac{\text{émissions carbonées Scopes 1 + 2}_i}{\text{chiffre d'affaire}_i}$$

*N* correspond au nombre total de sociétés incluses dans le portefeuille ou l'indice de référence, tandis que *i* désigne une entreprise en particulier.

Dans une perspective plus large du changement climatique, nous disposons d'un autre indicateur MSCI: la Climate Value at Risk<sup>37</sup>, ou valeur à risque climatique. L'atténuation du réchauffement climatique et l'adaptation aux conséquences du changement climatique exposent les entreprises à des risques de transition, à des risques physiques et à de potentielles opportunités. MSCI a conçu la VaR climatique pour combiner ces dimensions et évaluer leur impact sur la valorisation des entreprises.

Enfin, il est plus difficile d'obtenir une vision complète et précise des émissions GES totales d'un émetteur, notamment en ce qui concerne les émissions du scope 3. Le scope 3 se réfère aux émissions produites par les chaînes d'approvisionnement, l'utilisation des produits et leur fin de vie, ce qui en rend l'évaluation très délicate, y compris pour les entreprises elles-mêmes. Pour obtenir une vue d'ensemble complète et homogène de ces émissions, MSCI<sup>38</sup> a mis au point une méthodologie granulaire pour estimer les émissions du scope 3 des émetteurs.

### 1.3 Indicateurs

Conformément aux exigences de l'art. 29 LEC, nous reportons sur les fonds et mandats dont l'encours est supérieur à 500 millions €:

ACTIONS	OBLIGATIONS
› ODDO BHF Avenir	› ODDO BHF Euro Credit Short Duration

<sup>37</sup> <https://www.msci.com/our-solutions/climate-investing/climate-and-net-zero-solutions/scenario-analysis>

<sup>38</sup> <https://www.msci.com/www/blog-posts/scope-3-carbon-emissions-seeing/02092372761>

- › ODDO BHF Avenir Europe
- › ODDO BHF Euro High Yield Bond
- › ODDO BHF Global Target 2026

### 1.3.1 Intensité carbone

#### Intensité carbone des principaux fonds et mandats au 29 décembre 2023

Nom du fonds	Fonds		Indice de référence	
	Taux de couverture <sup>39</sup>	Intensité carbone pondérée	Taux de couverture <sup>39</sup>	Intensité carbone pondérée
ODDO BHF Avenir	100%	39.2	100%	74.0
ODDO BHF Avenir Europe	100%	20.5	100%	114.6
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	100%	122.1	100%	160.7
ODDO BHF Euro High Yield Bond	100%	167.9	100%	211.4

Au niveau de l'entité ODDO BHF Asset Management SAS, nous nous repons sur le PAI 3 « intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements » qui représente la moyenne pondérée de l'intensité en GES des émetteurs détenus au niveau de l'entité (émissions de GES de type 1, de type 2 et estimées de type 3 / million d'euros de revenus). En 2023, cette intensité est de 953.7 tCO<sub>2</sub>e/M EUR de revenus.

### 1.3.2 Trajectoire climatique

#### Hausse de température implicite (ITR) des principaux fonds et mandats au 29 décembre 2023

Nom du fonds	ITR
	Fonds
ODDO BHF Avenir	2.7 °C
ODDO BHF Avenir Europe	2.1 °C
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	2.2 °C
ODDO BHF Euro High Yield Bond	2.2 °C
ODDO BHF Global Target 2026	2.1 °C

Source : ODDO BHF Asset Management SAS, MSCI ESG Research (données ITR en mail 2024)

<sup>39</sup> Comme expliqué dans la méthodologie de calcul de l'intensité carbone, des estimations sont utilisées lorsque les valeurs publiées sont indisponibles ou contradictoires. Les estimations reposent sur les valeurs moyennes (émissions de scopes 1 et 2) normalisées en chiffre d'affaires des pairs du secteur.



Au niveau de l'entité ODDO BHF Asset Management SAS, nous obtenons sur nos positions agrégées en date du 29 décembre 2023, un ITR de 2.2 °C<sup>40</sup>.

#### **1.4 Rôle et usage de l'évaluation d'alignement dans la stratégie d'investissement et la complémentarité entre la méthodologie d'évaluation retenue et les autres indicateurs sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance**

##### **Actifs listés**

Si la donnée de température est majeure dans notre stratégie de décarbonation elle ne se suffit pas elle-même. Il est en effet nécessaire d'y associer d'autres mesures de performance. Ainsi, l'intégration ESG dans nos processus d'investissements est cruciale pour mesurer les risques et opportunités liés au climat mais également la crédibilité des actions prises par les entreprises pour orienter leurs activités vers une économie durable. Cela se traduit par l'élaboration de notations ESG, avec une attention particulière portée à la qualité de la gouvernance des entreprises et au capital humain, mais également une notation de Transition Climat.

L'engagement est un moyen utile afin de discuter avec les entreprises des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance que nous jugeons pertinents. Cela nous permet notamment d'engager avec les entreprises pour lesquelles la trajectoire de décarbonation ou les actions mises en place sont encore trop faible comparativement aux enjeux de leur secteur.

D'autre part, nous suivons et mesurons également les incidences négatives de nos investissements à travers les PAI (Principal Adverse Impact).

##### **Actifs privés**

En 2023, nous avons finalisé l'inclusion des risques climatiques dans la due diligence ESG interne lorsqu'ils sont considérés comme importants. Au niveau du GP, nous analysons systématiquement l'existence d'une stratégie et d'une politique climatique au niveau de l'entreprise et des investissements, ainsi que les cibles et les objectifs fixés ; au niveau des entreprises sous-jacentes, nous évaluons les risques liés au climat tels que le changement climatique, les émissions de carbone, la gestion de l'énergie en fonction de la matérialité du secteur, ainsi que l'alignement sur la taxonomie européenne lorsque cela est possible. Le questionnaire ESG annuel comporte des questions supplémentaires relatives à l'évaluation du climat, y compris les principaux impact négatif (PAI).

---




<sup>40</sup> Données ITR en mai 2024

## 1.5 Impact sur nos stratégies d'investissement

Ce rapport signe le début de notre stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris, validée par le Comité exécutif de ODDO BHF Asset Management en 2024.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment notre politique d'exclusion intègre d'ores et déjà des restrictions sur le charbon, le pétrole et le gaz non conventionnels ainsi que le pétrole et gaz conventionnelles et non conventionnelles dans la région arctique dans le socle commun d'exclusion. Le socle commun concerne l'ensemble des fonds ouverts au public et s'applique également aux délégataires de gestion financière au sein du groupe ODDO BHF et aux actifs privés en fonction de la stratégie d'investissement<sup>41</sup>. Cependant, les fonds de fonds listés, les produits dérivés listés, et ODDO BHF AIF PLC sont exclus du périmètre. Concernant la gestion de fonds dédiés ou de mandats de gestion, ces exclusions sont présentées aux clients et appliquées sauf avis contraire de ces derniers.

### Exclusions des énergies fossiles du socle commun

Secteurs	Seuils d'exclusion	Activités
 <b>Charbon</b>	>8 millions de tonnes ou 5% <sup>1</sup>	Extraction de charbon – UE & OCDE : 0% (2030), Reste du monde : 0% (2040)
	>15% <sup>2</sup>	Production d'électricité – Pays de l'UE & OCDE : 10% (2026), 5% (2028), 0% (2030)
	0	Toute entreprise qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet
 <b>Pétrole et gaz non conventionnelles<sup>3</sup></b>	>5% <sup>1</sup>	Exploration-production et exploitation
 <b>Arctique</b>	>10% <sup>1</sup>	Exploration-production et exploitation de pétrole et gaz (conventionnelles et non conventionnelles) dans la zone Arctique

Tous les détails figurent dans la politique d'exclusion de ODDO BHF AM.

<sup>1</sup> % du chiffre d'affaires | <sup>2</sup> % du mix de production ou à défaut de la capacité installée | <sup>3</sup> Inclut le pétrole & gaz de schiste, les sables bitumeux

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

En ce qui concerne le charbon, ODDO BHF Asset Management vise une sortie d'ici 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde. Pour le pétrole et le gaz non conventionnels, en plus d'exclure tout émetteur dont plus de 5% des revenus sont issus de leur extraction et production, nous

<sup>41</sup> Plus de détails dans la section 5 de notre politique d'exclusion accessible à : [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/GetRequestDocument?CodeDoc=PEX&CodPageWeb=FICHE\\_FONDS](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/GetRequestDocument?CodeDoc=PEX&CodPageWeb=FICHE_FONDS)



suivons de près nos investissements présentant une exposition à ces activités résiduelles. A travers nos dialogues et engagements, nous cherchons à mieux comprendre l'agenda de ces émetteurs exposés.

## 1.6 Fréquence d'évaluation

### Actifs listés

La fréquence d'évaluation dépend de la mesure concernée :

- › L'intensité carbone est réévaluée tous les mois
- › La donnée de température (ITR)<sup>42</sup> est revue de manière bihebdomadaire
- › Les trajectoires de décarbonation seront revues annuellement

### Actifs privés

Pour nos stratégies de capital-investissement, nous continuons à surveiller les performances des investissements en matière de climat et de carbone par le biais de la campagne annuelle de questionnaires ESG, qui permet d'établir des comparaisons d'une année à l'autre. L'intensité carbone, le pourcentage de consommation d'énergie non renouvelable, entre autres, sont des exemples de points de données.

## 2. Évaluation de la trajectoire de transition des sociétés

### Actifs listés

Depuis 2017, et dans le cadre de son ambition d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, ODDO BHF Asset Management a mis au point un score de transition climatique pour évaluer les progrès de chaque entreprise concernant la situation climatique mondiale. Comme décrit dans la section 1° Approche générale de l'entité, le modèle de transition climatique (intégré à notre modèle ESG interne) évalue la qualité et l'ambition des objectifs de réduction des émissions de carbone, détermine les besoins en investissement dans les technologies bas-carbone et estime les risques réglementaires et physiques potentiels.

### Actifs privés

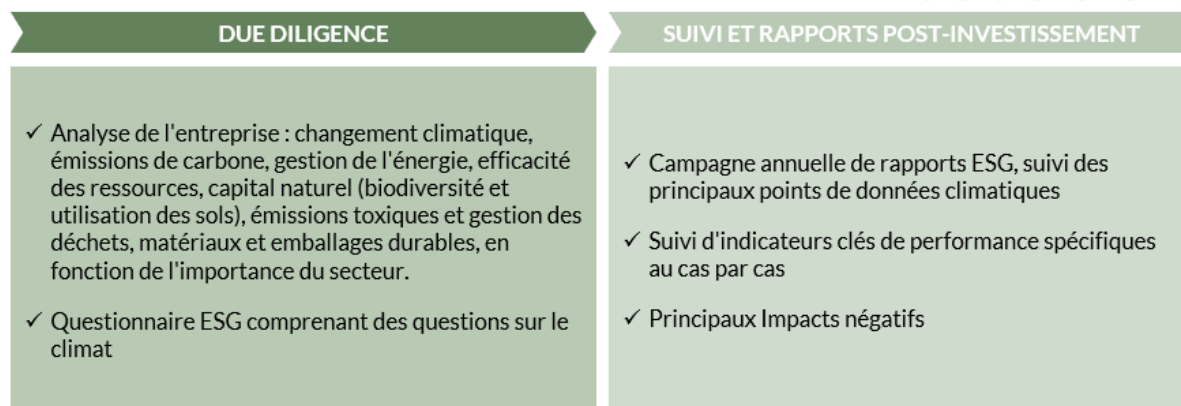
Le climat est pris en compte à plusieurs étapes du cycle d'investissement, au même titre que les autres risques ESG. Les indicateurs climatiques sont inclus dans la phase de due diligence s'ils sont considérés

---

<sup>42</sup> Cette donnée est mise par le fournisseur de données MSCI.

comme importants, avant qu'un investissement ne soit effectué, ainsi qu'après l'investissement au cours du cycle de suivi et d'établissement de rapports.

### Cycle d'investissement pour les actifs privés et prise en compte du climat



Les données disponibles pour les indicateurs climatiques sont rares, voire inexistantes, pour les actifs privés, et les attentes en matière de données climatiques partagées par les entreprises de manière harmonisée sont encore assez limitées. Ainsi, l'établissement de trajectoires claires pour nos investissements et nos portefeuilles présente encore des défis.

## 3. Promotion de solutions climatiques<sup>43</sup>

### Actifs listés

Nous cherchons à innover au sein de notre gamme de fonds afin de proposer à nos clients des opportunités bas-carbone. Durant ces dernières années, nous avons lancé plusieurs stratégies pour nos actifs listés à l'avant-garde de la transition climatique, notamment :

- ODDO BHF Green Planet (article 9 SFDR) : ce fonds d'actions mondiales s'appuie sur l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des valeurs cotées à travers le monde qui sont exposées au thème de la transition écologique via une sélection de sous-thèmes associés: énergie propre, efficacité énergétique, mobilité durable, préservation des ressources naturelles.

<sup>43</sup> Durant l'année, nous n'avons pas lancé de nouveaux produits de Private Assets faisant la promotion de solutions climatiques.



- ODDO BHF Green Bond (article 9 SFDR) :  
ce fonds obligataire investit dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux ainsi que dans des obligations durables. L'un de ses objectifs consiste à fournir une contribution positive à la protection du climat et de l'environnement en finançant des projets aux bénéfices environnementaux, climatiques et sociaux mesurables.
- ODDO BHF Artificial Intelligence (article 9 SFDR) :  
ce fonds d'actions mondiales s'appuie sur l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des valeurs cotées qui sont exposées au thème de l'intelligence artificielle tout en suivant une trajectoire de décarbonation.

De plus, nous avons mis en place plusieurs mandats à la demande de nos clients incluant des trajectoires de décarbonation.

## 7° Stratégie d’alignement sur les objectifs de biodiversité à long-terme

### *1. Mesure de la conformité aux objectifs de la Convention sur la biodiversité biologique*

#### **1.1. La perte de la biodiversité est un risque systémique**

La diversité biologique joue un rôle essentiel dans la préservation des services écosystémiques primordiaux pour notre bien-être, le développement et la croissance économique. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) identifie 18 services écosystémiques répartis dans trois catégories : services d’approvisionnement (alimentation ou matières premières), services de régulation (du climat ou de la qualité de l’eau) et contributions immatérielles (création et maintenance d’habitats). Sur ces contributions de la nature aux populations, 14 sont aujourd’hui en déclin<sup>45</sup>.

La destruction des écosystèmes s’accélère : 25% de l’ensemble des espèces d’animaux et de plantes connus (soit environ un million d’espèces) est aujourd’hui menacé d’extinction selon l’IPBES<sup>46</sup>, tandis qu’un rapport du WWF<sup>47</sup> constate une diminution moyenne de 68% des populations vertébrées à travers le monde entre 1970 et 2016. En cause, l’artificialisation des sols (75% des zones terrestres et 66% de l’environnement marin auraient été considérablement modifiés par les activités humaine<sup>48</sup>), la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces invasives.

La perte de résilience des écosystèmes pose également un risque indirect majeur car elle est un facteur d’aggravation de la crise climatique, puisque les écosystèmes naturels (océans, sols, forêts) constituent des puits de carbone importants qui séquestrent environ 60% des émissions anthropiques mondiales de

---

<sup>45</sup> IPBES, *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services (rapport d’évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques)*, 2019

<sup>46</sup> IPBES, *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services (rapport d’évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques)*, 2019

<sup>47</sup> WWF, *Rapport Planète Vivante*, 2020

<sup>48</sup> Groupe de la Banque mondiale, *The Economic Case for Nature – A global Earth-economy model to assess development policy pathways*, 2021



GES<sup>49</sup>; leur destruction sape cette propriété et accélère la crise climatique selon une boucle de rétroaction particulièrement difficile à endiguer.

La dégradation massive de la quantité, de la qualité et de la résilience des services écosystémiques partout dans le monde pose un risque économique systémique de premier plan : la valeur économique de la biodiversité (via les services écosystémiques) est estimée à 150 000 milliards de dollars par an, soit environ deux fois le PIB mondial<sup>50</sup>. Les chercheurs soulignent la forte dépendance mondiale des économies au capital naturel, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire : jusqu'à 50 % du PIB mondial serait directement dépendent des services écosystémiques et vulnérable à leur perte.<sup>51</sup> Les quatre chaînes de création de valeur - alimentation, énergie, infrastructures et mode - seraient à l'origine de plus de 90% de la pression exercée par l'homme sur la biodiversité<sup>52</sup>.

## 1.2 Notre stratégie

Adoptée le 5 juin 1992, la Convention sur la diversité biologique (CBD) vise trois grands objectifs :

1. La préservation de la diversité biologique
2. L'utilisation durable de ses éléments
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques

Depuis, quatre objectifs ont été fixés à l'horizon 2050 avec trois objectifs intermédiaires pour 2030 :

1. Amélioration de la biodiversité de 15% (augmentation des surfaces, de la connectivité et de l'intégrité)
2. Évaluation, préservation et amélioration des services écosystémiques
3. Partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources
4. Comblent l'écart entre ce qui est nécessaire et ce qui est disponible

Nous avons intégré la biodiversité dans les piliers de notre stratégie de durabilité afin de mieux prendre en compte les objectifs de la CBD. Comme pour notre stratégie de durabilité générale, nous avons adopté une approche fondée sur le risque sous l'angle de la double matérialité :

---

<sup>49</sup> Forum économique mondial, *Nature Risk Rising: why the crisis engulfing nature matters for Business and the Economy*, 2020

<sup>50</sup> Boston Consulting Group, *The Biodiversity Crisis is a Business Crisis*, 2021

<sup>51</sup> Forum économique mondial, *Nature Risk Rising: why the crisis engulfing nature matters for Business and the Economy*, 2020

<sup>52</sup> Boston Consulting Group, *The Biodiversity Crisis is a Business Crisis*, 2021

1. La matérialité environnementale ou d'impact désigne l'impact des activités des entreprises sur la biodiversité et la nature au travers de l'exploitation des ressources naturelles et des sols, ainsi que leur incidence en termes de pollution et, indirectement, au niveau du réchauffement climatique (effet de rétroaction)
2. La matérialité financière ou matérialité de dépendance désigne l'exposition des entreprises aux pertes résultant de la baisse de performance de leurs activités économiques ou actifs qui dépendent de la biodiversité

### 1.2.1 Exclusions

Nous avons établi deux listes d'exclusion spécifiques à la biodiversité :

1. La première repose sur les pratiques environnementales non durables des entreprises qui génèrent un chiffre d'affaires supérieur à 5% dans des activités diverses en lien avec le secteur de l'huile de palme<sup>53</sup> et qui enfreignent les principes de durabilité définis par les organismes de certification (par exemple, Table ronde sur l'huile de palme, RSPO) ;
2. La seconde liste est axée sur les entreprises faisant l'objet de controverses environnementales graves avec un impact élevé sur la biodiversité.

La Politique d'exclusion intègre d'autres activités susceptibles de porter préjudice à la biodiversité, notamment celles en lien avec le charbon.

Pour en savoir plus sur ces exclusions, consultez notre Politique d'exclusion disponible sur notre site web<sup>54</sup>.

### 1.2.2 Intégration

#### Actifs listés

Notre modèle ESG interne pour les entreprises intègre les risques et opportunités en lien avec la biodiversité sur plusieurs critères.

---

<sup>53</sup> Production, transformation, commerce, biens de consommation à base d'huile de palme.

<sup>54</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)



## Intégration des risques et opportunités en lien avec la biodiversité dans notre modèle ESG interne pour les entreprises

APPROCHE EN DOUBLE MATÉRIALITÉ	
<i>Effets directs</i>	
› Empreinte biodiversité (BIA-GBS) (1)	› Risque lié au capital naturel (1)
› Utilisation des ressources (2)	› Risque lié aux déchets et à la pollution (1)
› Gestion des déchets & pollution (2)	
<i>Effets indirects</i>	
› Changement climatique (7)	› Risque climatique (3)

(1) : nombre de critères évalués pour établir le score dans notre modèle ESG interne pour les entreprises

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

L'impact des entreprises sur leur environnement est évalué à l'aide de 12 critères, dont 5 sont directement liés aux pressions exercées sur la biodiversité et 7 mesurent les effets indirects sur le changement climatique. Certaines données proviennent de MSCI et sont complétées par notre propre évaluation qualitative.

Nous avons établi un partenariat avec Carbon4 Finance, fournisseur de données extra-financières, et CDC Biodiversité, spécialiste de l'empreinte biodiversité des activités des entreprises, qui ont créé ensemble l'outil BIA-GBS en 2021. Cette base de données recense l'empreinte biodiversité de plus de 7000 entreprises et souverains exprimée par l'abondance moyenne des espèces (MSA). À partir de cela, nous avons établi un classement par secteur en fonction de l'empreinte biodiversité exprimée en intensité afin de réduire le biais de taille de l'entreprise.

### Exploitation des ressources

Nous mesurons les risques associés aux principales matières premières exploitées tels que la déforestation ou l'érosion des sols ainsi que la consommation d'eau des entreprises et leur établissement dans des zones en stress hydrique. Nous évaluons les politiques et processus mis en place pour limiter ces risques, prenons en compte les certifications externes, jugeons la crédibilité de la stratégie et cherchons à voir si des alternatives sont envisagées. Quelques exemples :

- Risques hydriques : niveau de consommation d'eau (en comparaison avec des entreprises similaires), établissement des activités directes et indirectes de l'entreprise dans des zones en stress hydrique, existence d'une stratégie efficace pour limiter la consommation d'eau, mise en

place de systèmes circulaires (notamment pour les systèmes de refroidissement), prise en compte des besoins en eaux de toutes les parties prenantes à l'échelle des territoires, etc.

- **Gestion des déchets et pollution** : nous nous intéressons en particulier aux systèmes et politiques visant à prévenir les impacts élevés ainsi qu'aux stratégies adoptées et à leurs différents objectifs. Par exemple, nous examinons le niveau d'émission de déchets (en comparaison avec des entreprises similaires), les stratégies visant à limiter les déchets toxiques et l'usage du plastique (notamment à usage unique), les taux de déchet revalorisés, la réduction des taux de mise en décharge, la stratégie de circularité, etc.

### Changement climatique

Le changement climatique est évalué à deux niveaux : la situation actuelle de l'entreprise et sa stratégie de transition pour s'aligner sur une trajectoire en dessous de 2°C, idéalement de 1,5°C.

Les impacts externes sur l'entreprise sont évalués à l'aide de 5 critères. Il s'agit davantage d'une analyse qualitative qui nous permet de mieux contextualiser la perception des réglementations et du marché concernant l'activité de l'entreprise.

### Risques et opportunités climatiques

Concernant les risques climatiques, trois composantes sont mesurées : les risques de transition, physiques et réglementaires.

- **Risques de transition** : grâce à notre score de transition climatique, qui combine des facteurs quantitatifs et qualitatifs, nous évaluons le degré d'alignement sur une trajectoire de décarbonation. Nous nous appuyons aussi sur d'autres indicateurs, notamment la part des émetteurs certifiés SBTi, la maximisation des chiffres d'affaires alignés sur la taxonomie européenne ou la maximisation de la « part verte » et la minimisation de la « part brune ».
- **Risques physiques** : ils font partie intégrante des risques liés au changement climatique, d'où la nécessité d'étudier leur impact sur la valorisation des actifs. Ces risques sont principalement liés à la localisation des lieux d'activité de l'entreprise et de ses chaînes de valeur. A ce jour, nous avons à disposition la Climate Value-at-Risk (VaR climatique) de MSCI que nous utilisons parmi d'autres points de données. Cet outil permet de mesurer l'impact potentiel sur la valorisation des entreprises. Toutefois, étant donné la complexité du sujet, l'évaluation de ces risques se fait au cas par cas en fonction des données disponibles.



Les entreprises qui mettent en place des mesures d'adaptation et d'atténuation liées au changement climatique seront plus résilientes à ces risques et seront donc source d'opportunités.

### Capital naturel

Selon le secteur d'activité de l'entreprise, nous pouvons nous intéresser au risque d'approvisionnement en matières premières, aux limites réglementaires applicables à l'exploitation de certaines matières premières, voire aux préférences/à la perception des consommateurs concernant certaines pratiques.

Concernant le risque déchets et pollution, nous pourrions nous intéresser au durcissement des réglementations sur l'usage du plastique ou des produits chimiques, les infrastructures nationales disponibles pour l'élimination/le recyclage des déchets, etc.

### Controverses

Nous avons fixé une pénalité pour les controverses environnementales afin de suivre les impacts négatifs des entreprises sur la biodiversité à l'aide de MSCI et des travaux effectués par les ONG.

### Actifs privés

Pour la stratégie investissements directs, nous prenons en compte le risque lié à la biodiversité dans le cadre de notre grille de notation interne et lors de la phase de due diligence pour nos fonds Art. 8. Pour la stratégie fonds de fonds, nous analysons au niveau du GP s'il existe une stratégie et une politique de biodiversité pour les investissements, et si des cibles et des objectifs ont été fixés.

En ce qui concerne l'établissement d'un alignement clair avec les objectifs de long-terme liés à la biodiversité, cela pose encore des problèmes pour l'instant, et ce pour plusieurs raisons :

- Premièrement, la mesure de l'impact des entreprises sur la biodiversité nécessite la prise en compte d'une multiplicité de variables par rapport à la mesure de l'impact climatique d'un investissement ou d'un portefeuille, qui peut être appréhendé par le biais des émissions de CO2.
- Deuxièmement, les données disponibles pour chacune des variables sont rares, voire inexistantes pour les actifs privés, et la perspective d'avoir des données sur la biodiversité transmises par les entreprises de manière harmonisée ne semble pas envisageable dans le court-terme.
- Troisièmement, les impacts sur les écosystèmes sont plus géolocalisés que les impacts sur le climat, qui sont plus globaux. Cela complique encore plus l'exercice de mesure au niveau de l'entreprise.

Enfin, les méthodologies utilisées pour mesurer l'impact sur la biodiversité varient considérablement d'un fournisseur à l'autre et ne sont pas harmonisées. Les actifs privés sont également peu couverts.

### 1.2.3 Dialogue et engagement actionnarial

#### Actifs listés

Comme expliqué plus haut, nous articulons notre démarche d'engagement actionnarial pour les actifs listés autour de trois axes : le dialogue avec les entreprises, l'engagement individuel ou collaboratif et l'exercice des droits de vote. Ces éléments sont détaillés dans le rapport d'engagement actionnarial<sup>55</sup>.

Nous avons également à travers nos matrices de matérialité sectorielles identifié les secteurs pour lesquels le risque de biodiversité est le plus impactant. Par conséquent, le critère biodiversité est pris en compte dans la pondération du pilier environnemental pour chacun de ces secteurs, parmi lesquels

- Aéronautique et défense
- Automobiles et composants
- Produits chimiques
- Sous-secteur des services commerciaux (traitement des déchets)
- Matériaux de construction
- Biens de consommation durables et textile
- Services aux consommateurs (hôtels, restaurants)
- Énergie
- Banques et assurances
- Alimentation, boissons et tabac
- Métaux et minerais
- Produits pharmaceutiques
- Immobilier
- Semi-conducteurs
- Services aux collectivités (« utilities »)

Sur cette base, le thème de la biodiversité et ses enjeux a été régulièrement abordé avec les entreprises exposées à des risques élevés dans ces secteurs.

En 2023, en collaboration avec l'ONG Rainforest, nous avons travaillé sur la compréhension de la contribution de l'industrie automobile européenne à la déforestation au Brésil. En particulier, nous nous sommes engagés avec un constructeur automobile européen pour obtenir plus de détails sur ses principaux fournisseurs de cuir et la cartographie géographique des achats, l'inclusion d'une politique de déforestation dans les politiques de l'entreprise, leur rapport et leur suivi en conformité avec les réglementations (c'est-à-dire CSRD). Le groupe a lancé un benchmark des fournisseurs de cuir et a mené quelques audits sur place pour s'assurer que la mise en œuvre des recommandations sur la traçabilité et

---

<sup>55</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)



le bien-être des animaux est effective. Toutefois, à ce jour, un seul fournisseur a fait preuve de transparence sur toutes les pratiques, et des informations supplémentaires doivent être collectées auprès des autres fournisseurs qui s'approvisionnent en cuir au Brésil. Nous attendons de l'entreprise qu'elle améliore sa cartographie et son suivi en 2024. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre Rapport d'engagement actionnarial.

ODDO BHF Asset Management SAS a décidé d'être plus actif dans le domaine de la biodiversité à la suite de la montée en puissance d'initiatives européennes et mondiales auxquelles a participé un large éventail d'acteurs financiers. Nous sommes signataires du *Finance for Biodiversity Pledge* et membre de la *Foundation Finance for Biodiversity*. Lancé le 25 septembre 2020, le Finance for Biodiversity Pledge compte aujourd'hui 170 établissements financiers de 26 pays parmi ses signataires. Son objectif est de protéger et de rétablir la biodiversité grâce aux activités de financement et d'investissement. Il englobe différentes actions qui seront menées au plus tard d'ici 2024 :

- › Collaboration et partage de connaissances sur les questions complexes autour de la biodiversité ;
- › Engagement auprès des entreprises afin de réduire leur empreinte négative sur les espaces naturels par la promotion de meilleures pratiques ;
- › Évaluation des impacts des activités de financement et d'investissement ;
- › Détermination d'objectifs afin d'augmenter les impacts positifs significatifs et de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité ;
- › Communication publique sur l'engagement des établissements financiers par rapport à leur contribution aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité.

Nous faisons partie des groupes de travail de Nature Action 100 afin de mener des engagements collaboratifs avec certaines entreprises à fort enjeux sur la biodiversité. Nous suivons également de près les initiatives les plus structurantes en matière de construction d'un cadre méthodologique commun et d'outils de mesure et de suivi des indicateurs liés à la biodiversité. Par exemple, nous soutenons le travail de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), qui développe un socle commun de communication pour les risques liés à la biodiversité. Nous revoyons nos participations aux initiatives et en rejoignons d'autres lorsque cela nous semble approprié.

### Actifs privés

Après l'investissement, nous continuons à surveiller le statut ESG des entreprises dans lesquelles nous avons investi par le biais de la campagne annuelle de questionnaires ESG. En 2023, nous avons ajouté des questions d'évaluation liées à la biodiversité dans le questionnaire ESG annuel, y compris les PAI.

## 2. Contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité<sup>56</sup>

### Actifs listés

Mesurer l'impact des sociétés sur la biodiversité implique de prendre en compte un nombre de variables beaucoup plus important que dans le cas de l'évaluation de l'impact climatique d'un investissement ou d'un portefeuille via les émissions ou l'intensité carbone. En conséquence, il est difficile de réduire la mesure à une note finale ou un équivalent.

De plus, la disponibilité des données pour chaque variable varie de correcte à inexistante et la perspective que les sociétés publient des données harmonisées sur la biodiversité semble très limitée pour le moment. C'est particulièrement le cas des obligations à haut rendement et des petites capitalisations.

D'autre part, les impacts sur les écosystèmes sont plus géolocalisés que les impacts sur le climat, qui sont plus globaux, ce qui complique d'autant la mesure au niveau des sociétés.

Enfin, les méthodologies de mesure de l'impact sur la biodiversité varient considérablement d'un prestataire à l'autre et ne sont pas harmonisées. Les travaux de la TNFD et de la Science Based Targets for Nature, SBTn, devraient apporter des améliorations sur ce plan.

Comme annoncé dans notre rapport de l'année précédente, nous avons entrepris un plan d'engagement dédié à la biodiversité. Pour définir notre stratégie d'engagement sur le sujet, nous avons utilisé différents outils et bases de données pour sélectionner les principales entreprises ayant un impact négatif.

Sur la base de l'outil d'évaluation de la matérialité du SBTN, nous avons sélectionné les secteurs ayant l'impact le plus élevé sur l'une des pressions exercées sur la biodiversité, telles que définies par l'IPBES (changement d'affectation des terres, utilisation et exploitation des ressources naturelles, changement climatique, pollution, espèces invasives). Nous avons décidé de nous concentrer sur les secteurs de la chimie, de l'agriculture, de la restauration, de l'énergie, des semi-conducteurs, et du ciment. Les engagements ayant débuté fin 2023, nous pourrions commencer à reporter sur les évolutions dans notre prochain rapport.

Après cette étape d'évaluation, nous avons filtré l'exposition de nos fonds à ces secteurs et, en utilisant la base de données BIA-GBS, nous nous sommes concentrés sur les entreprises ayant une empreinte d'intensité significative (MSA.km2).

---

<sup>56</sup> Cette section ne s'applique pas pour nos actifs privés car nous ne disposons pas à ce jour de données exhaustives pour pouvoir développer une méthodologie équivalente aux actifs listés



Enfin, pour chaque entreprise, nous avons défini l'objectif de l'engagement en fonction du risques matériels. Certains de ces engagements sont menés individuellement et d'autres en collaboration avec d'autres investisseurs, via la coalition NA100.

La première étape du processus d'engagement, consiste à recueillir davantage d'informations et à demander aux entreprises de faire preuve de transparence sur les différentes politiques et actions liées à la biodiversité, y compris les ambitions, les méthodes d'évaluation, la fixation d'objectifs, les mesures de mise en œuvre et la structure de gouvernance.

Secteur	Sujets matériels
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"><li>› Méthodes d'agriculture</li><li>› Sources d'approvisionnement</li></ul>
Chimie	<ul style="list-style-type: none"><li>› Gestion de l'eau</li><li>› Gestion des déchets toxiques</li></ul>
Ciment	<ul style="list-style-type: none"><li>› Gestion des carrières</li><li>› Gestion de l'eau</li></ul>
Energie	<ul style="list-style-type: none"><li>› Perturbations du milieu naturel (déversements, pollution)</li><li>› Méthodes d'extraction</li></ul>
Semi-conducteurs	<ul style="list-style-type: none"><li>› Utilisation des PFAS</li><li>› Gestion de l'eau</li></ul>

### 3. Indicateur d'empreinte biodiversité<sup>57</sup>

#### Actifs listés

##### 3.1 Méthodologie

ODDO BHF Asset Management utilise la base de données Biodiversity Impact Analytics (BIA) créée par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance pour nos actifs listés. Le modèle est construit sur une régression utilisant Exiobase et le modèle GLOBIO3 fournissant l'empreinte biodiversité des entreprises exprimée

<sup>57</sup> Cette section ne s'applique pas pour nos actifs privés car nous ne disposons pas à ce jour de données exhaustives pour pouvoir développer une méthodologie équivalente aux actifs listés

sous forme agrégée par l'abondance moyenne des espèces (MSA). Le modèle présente les caractéristiques suivantes :

---

<b>Pressions</b>	› 5 pressions terrestres
	› 6 pressions aquatiques
	› Pressions marines non encore couvertes (2024)

---

<b>Dimension temporelle</b>	› statique
	› dynamique

---

<b>Chaîne de valeur</b>	› Scope 1
	› Scope 2
	› Scope 3 amont (aval au cas par cas)

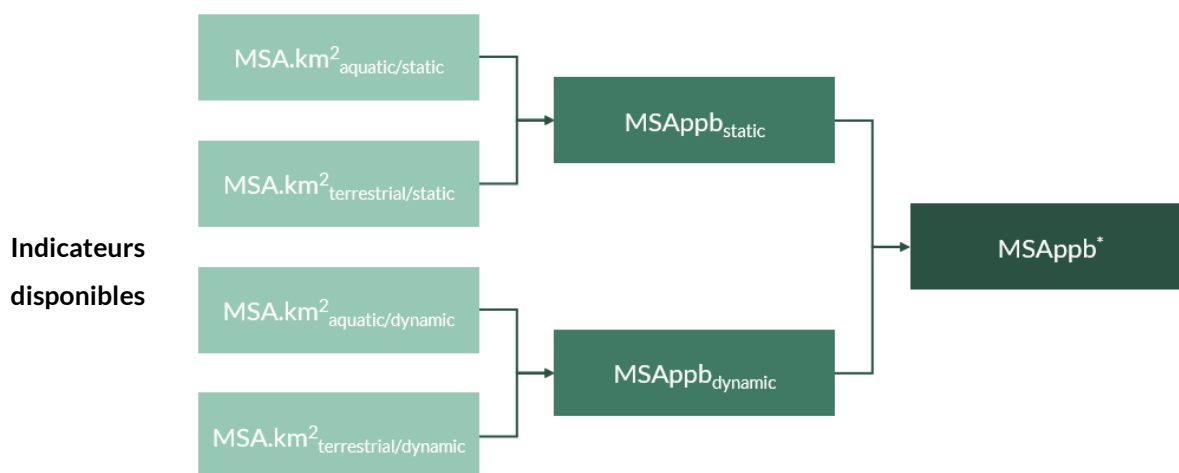
---

<b>Mesure</b>	MSA (abondance moyenne des espèces) :
	› représente le rapport entre la biodiversité observée et la biodiversité intacte (référence optimale sans impact de l'activité humaine), une mesure de la qualité de la biodiversité observée

---

<b>Indicateur de base</b>	MSA.km2 :
	› perte de 1 MSA.km <sup>2</sup> = artificialisation de 1 km <sup>2</sup> de biodiversité intacte

---



Chaque indicateur peut être exprimé en intensité

Avec ces caractéristiques, les données BIA-GBS sont alignées sur la CBD et d'autres objectifs internationaux. Elles peuvent servir à identifier les principales pressions et impacts sur la biodiversité à réduire. Premièrement, les zones de biodiversité et la dimension temporelle permettent de mieux identifier les différentes facettes d'un écosystème. Deuxièmement, toutes les pressions de l'IPBES sont couvertes, à l'exception des espèces invasives, lesquelles devraient l'être dans les années à venir. Troisièmement, elles couvrent la quasi-intégralité de la chaîne de valeur. Enfin, cette mesure est utilisée par l'IPBES, la CBD et le GIEC. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Carbon4 Finance<sup>58</sup>.

Toutefois, deux grandes limites nous incitent à adopter une approche prudente pour le moment. Tout d'abord, le milieu marin n'est pas encore couvert. Il est difficile de prédire l'impact sur les scores agrégés MSAppb\* lorsque ce sera le cas. Toutefois, dans la mesure où les impacts terrestres et aquatiques sont étroitement liés à la taille de leurs écosystèmes respectifs, il faut s'attendre à un changement important du score agrégé. Ensuite, en termes de couverture, même si la base de données s'enrichit progressivement, elle n'est pas nécessairement représentative de certains portefeuilles, notamment ceux axés sur les

<sup>58</sup> <https://www.carbon4finance.com/product/biodiversity-impacts>

petites et moyennes capitalisations. C'est pourquoi nous avons défini un plan d'action (cf. chapitre précédent) afin de tendre progressivement vers une trajectoire en termes de biodiversité.

### 3.2 Résultat

#### 3.2.1 Niveau entité

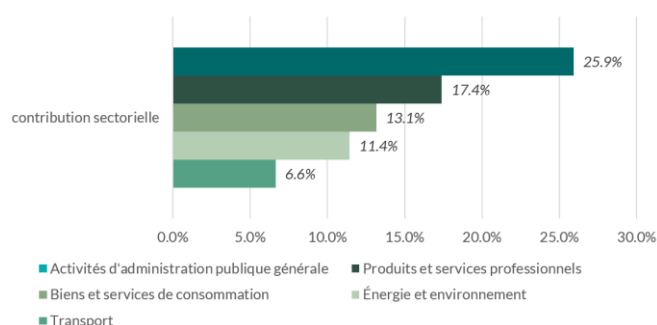
Le premier indicateur que nous utilisons est le MSAppb\*/€Mrd investi qui fournit une image de notre impact agrégé sur la biodiversité calculé sur l'ensemble de nos positions au 29 décembre 2023. Nous obtenons une couverture de 77%. Le MSAppb\* est la mesure agrégée de la biodiversité la plus complète et le fait de l'échelonner en fonction du montant investi nous permet d'éviter un biais de taille. Le MSAppb\* découle des pressions en km<sup>2</sup>. Si ces dernières sont facilement interprétables, le MSAppb\* étant une mesure composite agrégée, il est plus à interpréter comme un score utile pour suivre notre impact dans le temps.

	MSAppb*/€Mrd investi		
	Entité	MSCI World	Stoxx600
ODDO BHF Asset Management SAS	58	46	66

Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

Sur la base de cette mesure agrégée, il est essentiel de comprendre quels secteurs sont les plus impactants. Nous utilisons la même classification sectorielle que notre fournisseur de données : NACE.

#### Contribution sectorielle de l'impact de ODDO BHF Asset Management SAS sur la biodiversité



Source: ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

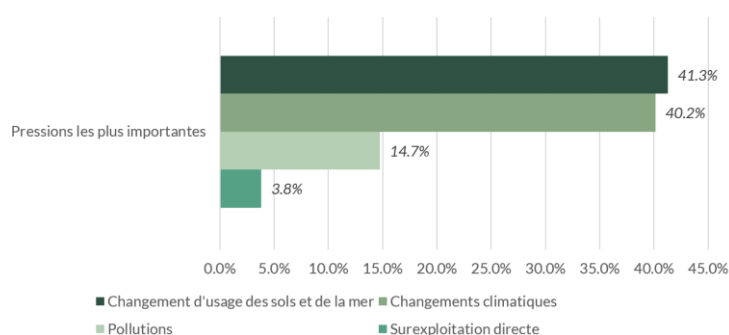
Les « activités d'administration publique générale » correspondent à nos investissements souverains qui représentent environ 10 % de l'ensemble de nos positions au 29 décembre 2023, mais qui, en fin de compte, sont surreprésentés car ils sont responsables d'un quart de notre empreinte sur la biodiversité. Ce résultat est cohérent avec notre approche générale du développement durable, car la biodiversité a



été identifiée comme importante pour plusieurs secteurs, pour lesquels nous avons lancé un processus d'engagement, y compris ceux figurant dans le graphique ci-dessus.

Par ailleurs, nous mesurons les pressions sous-jacentes les plus importantes sur la totalité de nos encours. Ceci nous permet de mieux cibler les risques liés aux pratiques des entreprises et de mieux les soutenir dans le cadre de nos engagements.

### Principales pressions exercées par ODDO BHF Asset Management SAS sur la biodiversité



Source: ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

La principale pression provient du changement d'usage des terres et des mers, qui englobe notamment la déforestation. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, nous avons participé à un engagement en collaboration avec l'ONG Rainforest, avec une entreprise automobile afin de mieux comprendre ses pratiques en matière d'approvisionnement en cuir. Dans notre plan d'action pour l'engagement en faveur de la biodiversité, nous avons inclus ce sujet de la déforestation, en particulier pour le secteur de l'agroalimentaire. En outre, ces résultats sont cohérents avec le fait que le changement climatique a un impact majeur sur la perte de biodiversité, agissant comme une boucle de rétroaction avec des effets d'amplification. Cela renforce notre conviction que les deux sujets doivent être abordés simultanément.

### Définition des pressions du GBS et des pressions IPBES associées

Pressions IPBES	Pressions GBS	Définitions
<b>Pressions terrestres</b>		
Changeement d'usage des sols et de la mer	Intrusion (E)	L'intrusion humaine comprend les activités anthropogéniques dans des zones par ailleurs naturelles. Les perturbations directes (bruit, lumière, etc.) et indirectes (droit de passage pour la chasse, le tourisme, etc.) causées par les activités humaines sont prises en compte.

	Fragmentation (F)	La fragmentation est la pression causée par la réduction et la subdivision des habitats naturels et la disparition des corridors écologiques empêchant le déplacement des espèces et limitant leurs espaces vitaux (la taille de la population d'une espèce est positivement corrélée à la taille de son habitat).
	Utilisation des sols (LU)	L'intensité de la gestion des sols a un impact sur la qualité et la quantité des habitats naturels. Les utilisations des sols à haute intensité, telles que les cultures intensives, maintiennent un niveau élevé de pression qui empêche les écosystèmes de revenir à un état plus naturel. La conversion d'écosystèmes naturels en zones urbaines, en terres cultivées, en forêts gérées, etc. détériore aussi directement l'intégrité écologique.
Changements climatiques	Changement climatique (CC)	L'excès de gaz à effet de serre émis entraîne une perturbation du climat mondial. L'augmentation de la température moyenne globale (ITMG) et le changement climatique induit modifient les zones de répartition des différents biomes, ce qui menace la survie de nombreuses espèces qui ne peuvent pas s'adapter assez rapidement à ce phénomène.
Pollutions	Dépôts atmosphériques d'azote (N)	Les activités agricoles et industrielles provoquent des émissions d'azote dans l'atmosphère. Transporté par le vent ou l'eau (pluies acides), l'azote se dépose sur les écosystèmes terrestres. Lorsque la charge critique de l'écosystème est dépassée, le déséquilibre causé par les dépôts supplémentaires d'azote nuit à l'intégrité écologique, notamment par l'eutrophisation et la modification de la concurrence entre les plantes.
	Ecotoxicité terrestre (X)	L'écotoxicité terrestre est la pression exercée par les substances chimiques (substances organiques et ions métalliques) sur les écosystèmes terrestres. Cela inclut par exemple les dommages causés par certains pesticides sur les écosystèmes.
<b>Pressions aquatiques (eau douce)</b>		
Changement d'usage des sols et de la mer	Conversion des zones humides (WC)	La conversion et l'assèchement des zones humides à des fins humaines entraînent la perte d'écosystèmes aquatiques (convertis en écosystèmes terrestres dégradés).
Surexploitation directe	Perturbation hydrologique due à l'utilisation directe de l'eau (HD <sub>water</sub> )	La perturbation hydrologique est causée par l'écart entre les débits actuels des rivières et les débits naturels. Les causes de cet écart sont multiples. Dans le GBS, la pression exercée par les perturbations hydrologiques est divisée en une composante liée à l'utilisation directe de l'eau et une composante liée au changement climatique, sur la base de la source de l'écart de débit (les autres causes d'écart de débit comprennent les barrages fluviaux utilisés pour l'énergie hydroélectrique, le stockage de l'eau et/ou à d'autres fins). La déviation du débit associée à la perturbation hydrologique due à l'utilisation directe de l'eau est causée par le captage anthropique de l'eau.



<b>Changements climatiques</b>	Perturbation hydrologique due au changement climatique (HD <sub>CC</sub> )	La perturbation hydrologique est causée par l'écart entre les débits fluviaux actuels et les débits naturels. La deuxième composante de cette pression évaluée dans le GBS est la déviation du débit causée par le changement climatique (par des changements dans les précipitations ou l'évaporation).
<b>Pollutions</b>	Écotoxicité en eau douce (X)	L'écotoxicité en eau douce est le miroir de l'écotoxicité terrestre affectant les écosystèmes d'eau douce : il s'agit de la pression exercée par les substances chimiques sur les écosystèmes aquatiques.
	Eutrophisation des eaux douces (FE)	Les activités humaines peuvent entraîner l'infiltration d'un excès de nutriments dans les masses d'eau. Ces déséquilibres stimulent excessivement la croissance des algues et des plantes aquatiques, ce qui peut entraîner un appauvrissement en oxygène, préjudiciable à d'autres organismes.
	Utilisation des sols dans le bassin versant des rivières (LUR) / zones humides (LUW)	Les changements d'affectation des sols en amont, et en particulier l'intensification de l'affectation des sols en amont d'un bassin versant par l'urbanisation ou l'intensification de l'agriculture, ont un impact négatif indirect sur les masses d'eau en aval. Le type (et l'intensité) d'utilisation des sols est en effet un bon indicateur des émissions d'éléments nutritifs introduits par les activités humaines dans les écosystèmes. Dans le GBS, cette pression est divisée en deux, selon le type d'écosystème affecté : les rivières ou les zones humides.

Source: BIA-GBS Carbon4 Finance

### 3.2.2 Niveau fonds

En ce qui concerne les fonds dont les actifs sous gestion sont supérieurs à 500 millions d'euros, nous avons obtenu les résultats suivants :

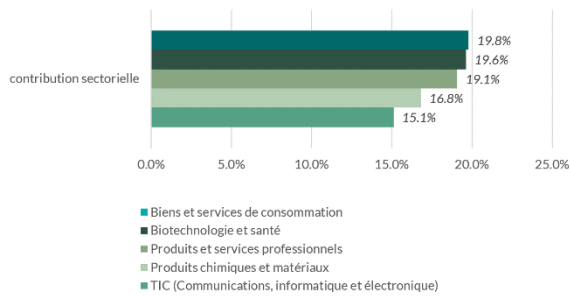
MSAppb\*/€Mrd investi

Fond

ODDO BHF Avenir

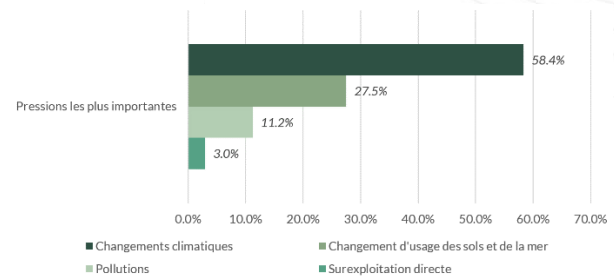
49

**Contribution sectorielle de l'impact de ODDO BHF Avenir sur la biodiversité**



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

**Principales pressions exercées par ODDO BHF Avenir sur la biodiversité**



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

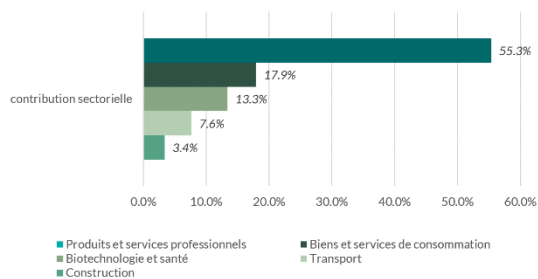
MSAppb\*/€Mrd investi

Fond

ODDO BHF Avenir Europe

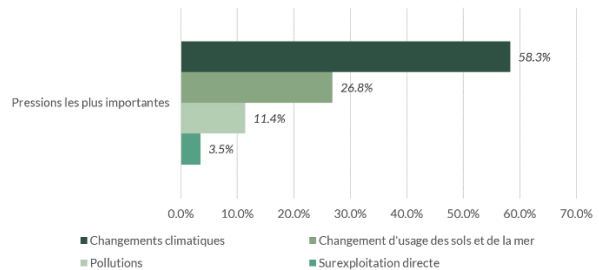
58

**Contribution sectorielle de l'impact de ODDO BHF Avenir Europe sur la biodiversité**



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

**Principales pressions exercées par ODDO BHF Avenir Europe sur la biodiversité**



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)



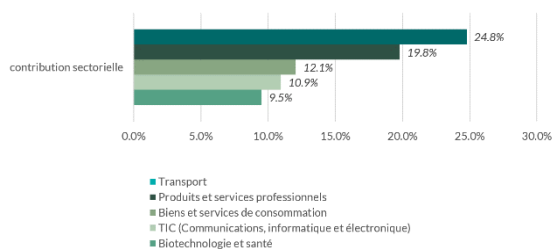
MSAppb\*/€Mrd investi

Fond

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

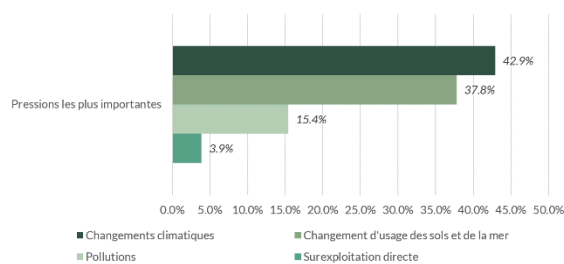
43

### Contribution sectorielle de l'impact de ODDO BHF Euro Credit Short Duration sur la biodiversité



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

### Principales pressions exercées par ODDO BHF Euro Credit Short Duration sur la biodiversité



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

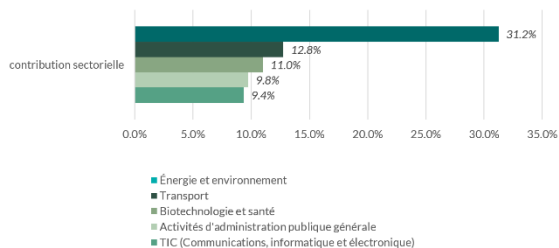
MSAppb\*/€Mrd investi

Fond

ODDO BHF Euro High Yield Bond

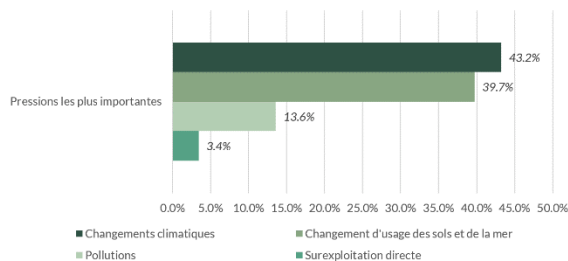
62

### Contribution sectorielle de l'impact de ODDO BHF Euro High Yield Bond sur la biodiversité



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

### Principales pressions exercées par ODDO BHF Euro High Yield Bond sur la biodiversité



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

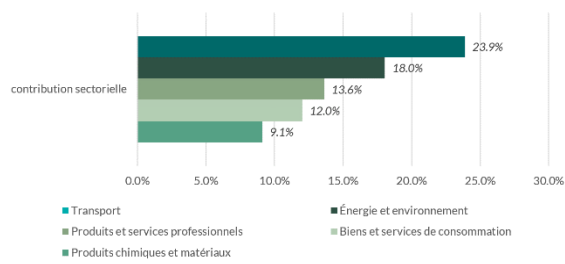
MSAppb\*/€Mrd investi

Fond

ODDO BHF Global Target 2026

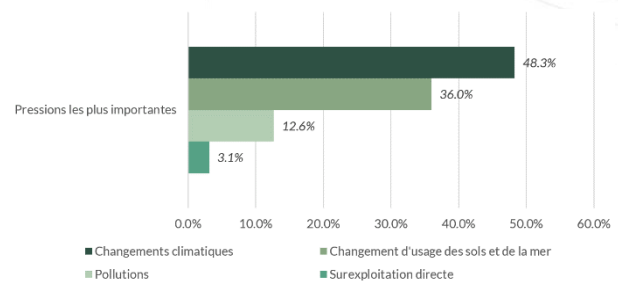
56

**Contribution sectorielle de l'impact de ODDO BHF Global Target 2026 sur la biodiversité**



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)

**Principales pressions exercées par ODDO BHF Global Target 2026 sur la biodiversité**



Source : ODDO BHF Asset Management SAS, BIA-GBS Carbon4 Finance (données mai 2024)



## 8° Prise en considération des critères ESG dans la gestion des risques

### *1. Description du processus de gestion des risques*

#### Actifs listés

L'équipe de Recherche ESG est en charge de noter les entreprises afin de refléter les risques de durabilité. La gestion des risques de durabilité est ensuite assurée par le département Risques & Conformité, indépendant des équipes de gestion et rattaché directement au CEO de ODDO BHF Asset Management SAS. Cette équipe analyse et suit les risques de marché, de liquidité et de contrepartie des fonds gérés par ODDO BHF Asset Management SAS. De plus, elle alerte sur les risques ESG élevés tout en assurant la conformité et les contrôles internes.

Le premier point d'identification et gestion des risques de durabilité concerne notre politique d'exclusion. Comme mentionné précédemment en section 1° *Approche générale de l'entité*, les règles d'exclusions peuvent varier d'un fonds ou mandats à un autre. Les listes d'exclusions sont établies mensuellement par l'équipe de Recherche ESG et transmises aux équipes de gestion ainsi qu'à l'équipe Risques & Conformité pour son implémentation dans le système de contrôle.

Le second point d'identification et gestion des risques de durabilité concerne les règles propres fixées à nos fonds et mandats art. 8-9. Il peut s'agir par exemple de filtres interne d'exclusion sur le capital humain et la gouvernance d'entreprise, d'exclusion de certaines notations sur la base de notre modèle interne, d'amélioration du profil climat du portefeuille ou de filtres externes d'exclusions reposant sur les données de notre prestataire externe.

Les listes d'exclusion et les règles de sélection ESG sont configurés dans le système de conformité pré-négociation (Bloomberg AIM). Cette option permet d'appliquer une liste d'exclusion au fonds ou mandats et de générer des messages de blocage avant l'exécution des transactions ou l'envoi des ordres au desk:

- › En pré-trade dans Bloomberg AIM (blocage en cas d'achat) sur la base des portefeuilles en temps réels ;
- › En post-trade via l'outil interne Sentinel (rappel en cas d'éventuel non-respect) sur la base des inventaires comptables.

Dans le cas de certaines limites d'investissement à respecter, les gérants sont immédiatement informés par la direction des Risques de tout incident ou éloignement de ces limites. Les corrections sont alors prises en compte dans les portefeuilles dès que l'équipe de gestion en est informée. Pour tous les

dépassements déjà traités et non résolus, le contrôle interne effectuée dans un premier temps des relances par courrier électronique. Par ailleurs, une procédure d'escalade existe. Tous les dépassements avérés sont signalés par courrier électronique aux gérants concernés, au Responsable de pôle et conservés dans la piste d'audit. En cas de dépassement persistant, un arbitrage est demandé au Comité Conformité et à défaut, au Comité de direction. Afin de garantir un suivi régulier de la situation, un reporting hebdomadaire des dépassements significatifs est communiqué par mail au département Conformité et Contrôles internes ainsi qu'au co-Directeur des investissements du Groupe.

Pour s'assurer du respect de ces règles et d'une meilleure compréhension des enjeux de durabilité, des échanges réguliers ont lieu entre les équipes Risques & Conformité, les équipes de gestion et l'équipe Recherche ESG. Ainsi, pour les fonds art. 8-9, avant tout investissement dans une nouvelle entreprise, l'équipe de gestion en charge du fonds ou mandats échange avec les analystes ESG afin de s'assurer que l'émetteur étudié ne présente pas de risques extra-financiers importants.

De plus amples informations sur notre politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement au titre de l'art. 3 de SFDR peuvent être consultées sur notre page réglementaire<sup>59</sup>.

## Actifs privés

En termes d'organisation, le département de conformité & risque est indépendant des gérants et rapporte directement au CEO de ODDO BHF Asset Management.

Les contrôles sont organisés à deux niveaux indépendants :

- Les contrôles de premier niveau sont effectués par les équipes opérationnelles, c'est-à-dire l'équipe d'investissement (incluant les gérants et analystes) et le middle office.
- Les contrôles de second niveau sont effectués conformément au plan de contrôle annuel par l'équipe conformité & risque, indépendamment des activités opérationnelles.

Le département de conformité vérifie et contrôle le respect de la présente politique d'investissement responsable dans le cadre du plan de contrôle annuel.

Les résultats des contrôles de deuxième niveau sont communiqués au comité de conformité et des risques. En cas de violation, le département de conformité et de risque informe la direction de ODDO BHF Asset

---

<sup>59</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)



Management et met en œuvre un plan d'action. Ce plan d'action est suivi jusqu'à ce que la violation soit résolue.

## Actifs listés et privés

Afin de renforcer nos processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques en matière de durabilité, nous avons fixé les objectifs suivants :

### Objectifs 2024

Créer un Comité des Risques de Durabilité composé des équipes ESG, Risque & Conformité, et légales afin d'optimiser le suivi et la gestion des problématiques relatives à la réglementation et aux risques de durabilité pour les actifs listés et privés.

Intégrer la Climate VaR de notre fournisseur externe de données MSCI ESG Research dans la gestion des risques de durabilité afin de mieux appréhender les risques de transitions et risques physiques pour les actifs listés.

## 2. Risques de durabilité

- › **Risque réglementaire** : notre modèle pour les actifs listés et privés identifie les risques réglementaires des sociétés selon une approche en double matérialité, autrement dit, la façon dont les pratiques des sociétés s'intègrent au cadre réglementaire, comment les entreprises sont elles-mêmes positionnées pour anticiper les changements réglementaires et le niveau de rigueur attendu de la réglementation.
- › **Risques opérationnels** : nous évaluons les risques opérationnels et la façon dont les entreprises les gèrent.
- › **Risques stratégiques** : ils sont généralement évalués au travers de la qualité de la gouvernance, du comité de direction en place, mais peuvent aussi couvrir la situation du marché de l'emploi (saturation, dysfonctionnement, etc.).
- › **Risques liés aux controverses** : grâce au suivi des controverses, nous pouvons évaluer l'exposition des sociétés à ces risques. Dans notre modèle pour les actifs listés, les controverses sont passées en revue pour les trois piliers (E, S et G) et une pénalité est appliquée à chaque sous-total en fonction de la gravité et de la fréquence des controverses.

- › **Risques de transition** : les risques de transition correspondent aux impacts financiers potentiels, positifs ou négatifs, qui résultent des effets de la transformation des modèles d'activité vers une économie bas-carbone.
- › **Risques physiques** : les risques physiques sont directement liés aux conséquences du changement climatique. Ils sont susceptibles d'impacter directement les sociétés via l'emplacement géographique de leurs activités, ou indirectement par le biais de leurs chaînes d'approvisionnement. Ils peuvent donc augmenter les coûts d'exploitation, influencer la productivité des salariés ou bien encore être à l'origine d'interruptions temporaires de l'activité.

L'équipe de Recherche ESG tient une feuille de route de matérialité sectorielle afin de prendre en considération les conclusions des travaux les plus récents sur les risques et les enjeux liés à la durabilité. La pondération du modèle ESG interne pour les entreprises est adaptée par secteur. Le périmètre des produits concernés est décrit en section 1. *Approche générale de l'entité concernant la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).*

Veillez trouver ci-dessous le détail de l'évaluation des risques, les critères relatifs provenant de notre modèle ESG interne pour les actifs listés et une partie des sources et/ou outils utilisés.

Risque	Critère	Source
<b>Risques de transition</b>	› Stratégie de décarbonation	› Rapport annuel/sur le développement durable des entreprises
	› Prix du carbone	› Dialogue avec les entreprises
	› Stratégie de transition énergétique	› CDP
	› Dépenses d'investissement vertes	› Bloomberg
	› Offre de produits	› MSCI ESG Research
	› Actifs échoués ( <i>stranded assets</i> )	› Actualités
<b>Risques physiques</b>	› Emplacement des sites de production	› VaR climatique (MSCI)
	› Emplacement des fournisseurs	› Bloomberg
	› Types d'événements météorologiques	
<b>Perte de biodiversité</b>	› Type d'activités commerciales	› Base de données BIA-GBS développée par Carbon4 Finance et CDC Biodiversité
	› Emplacement des activités commerciales et risques relatifs (déforestation, zones en stress hydrique, etc.)	› CDP



- › Politiques de biodiversité et mesures préventives des sociétés

#### **Risques de controverse**

- › Politiques et exposition aux risques
- › Gestion des risques (structure de gouvernance)
- › MSCI ESG Research
- › SESAMm
- › Actualités
- › Dialogue avec les entreprises

### *3. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques*

Le cadre de gestion des risques est revu de manière continue incluant une revue de la politique d'investissement responsable pour les actifs listés et privés suite à leur revue annuelle.

### *4. Plan d'action pour réduire les risques de durabilité*

Notre stratégie ESG au niveau de l'entité décrit en section 1 du présent document vise à réduire les risques de durabilité tout au long du cycle d'investissement.

Bloc	Mesures visant à réduire les risques de durabilité
<b>Exclusions</b>	Notre Politique d'exclusion est structurée en deux volets et sert à exclure les actifs exposés aux risques de durabilité les plus significatifs. Premièrement, un socle commun d'exclusion s'applique sur le périmètre décrit en section 1 <sup>60</sup> . Deuxièmement, des exclusions plus spécifiques peuvent être appliquées à certains produits afin de respecter la stratégie et la philosophie d'investissement des produits concernés. Revues tous les mois, les exclusions sont directement intégrées par l'équipe Risque & Conformité aux outils de gestion des risques et de contrôle. Ces règles sont contrôlées sur une base pré-trade et post-trade.
<b>Intégration ESG et climat</b>	Sur la base des notes ESG internes ou des notes externes de MSCI ESG Research, et selon la stratégie du produit, des règles d'investissement restrictives peuvent être appliquées aux entreprises présentant un profil ESG risqué. Ces notations servent à déterminer les performances ESG actuelles et attendues des entreprises investies. Une nouvelle fois, ces règles sont contrôlées par l'équipe Risque & Conformité sur une base pré-trade et post-trade.

<sup>60</sup> Cf. Politique d'exclusion : [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/GetRequestDocument?CodeDoc=PEX&CodPageWeb=FICHE\\_FONDS](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/GetRequestDocument?CodeDoc=PEX&CodPageWeb=FICHE_FONDS)

---

**Engagement  
actionnarial**

Notre démarche d'engagement actionnarial joue un rôle essentiel dans la réduction des risques de durabilité. Nous dialoguons avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de mieux cerner leurs risques et opportunités. Nous initions également des engagements collaboratifs et individuels auprès des entreprises dont nous estimons qu'elles sont confrontées à des risques et enjeux ESG significatifs, ou qu'elles pourraient améliorer leurs pratiques ESG.

---

Toutes les règles d'investissement sont disponibles dans le prospectus et codes de transparence du produit concerné. Ils sont publiés sur la page consacrée aux fonds<sup>61</sup>.

## *5. Impact financier des principaux risques de durabilité*

Par précaution, nous ne souhaitons pas, pour le moment, fournir d'estimation chiffrée de l'impact financier des principaux risques de durabilité pour nos actifs listés et privés. Nous avons accès au module VaR climatique de MSCI ESG Research pour nos actifs listés, mais compte tenu de notre exposition *cross-asset*, nous ne sommes pas encore en mesure de fournir une qualité et une couverture satisfaisantes. En ce qui concerne nos actifs privés, à ce jour, nous ne disposons pas d'outils nous permettant une collecte de données suffisante pour pouvoir chiffrer les impacts financiers. En revanche, le plan d'action pour réduire les risques de durabilité décrit précédemment permet de limiter notre exposition à ces risques et de mieux anticiper les impacts négatifs sur nos investissements.

---

<sup>61</sup> [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

**ODDO BHF Asset Management SAS (France)**

Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011.

SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09 France – Tél. : +33 1 44 51 85-00

[am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)